

SIR WILFRID LAURIER A LAPRAIRIE

Près de 8000 électeurs des comtés environnants et de Montréal font au chef du parti libéral une enthousiaste réception. — Importantes déclarations faites par l'honorable M. L. P. Brodeur. —

L'assemblée de Laprairie-Napierville, qui eut lieu, hier, est certainement l'une des plus remarquables de la campagne politique qu'il se poursuit en ce moment.

Le premier ministre accompagné de l'hon. L. P. Brodeur arriva vers une heure et demie à Laprairie par un train spécial qui amenait de Montréal plusieurs centaines de personnes. Lequel et les abords de la gare étaient couverts d'une foule immense qui salua d'enthousiasme hautes Sir Wilfrid Laurier.



L'honorable L. P. Brodeur, ministre de la marine et des pêcheries, qui a fait d'importantes déclarations, hier, à Laprairie.

Le premier ministre fut reçu au quai de la gare par M. Roch Lantôt, député de Laprairie-Napierville, M. H. Scott, maire de Laprairie et les chefs libéraux du comté.

Sir Wilfrid Laurier prit place dans une victoria attelée de quatre chevaux et le cortège, formant une longue file, se dirigea vers le lieu de l'assemblée qui fut tenue en plein air, à l'est du village. Une étonnante de cavaliers sous la conduite de M. Emile Audet, formèrent une escorte d'honneur au premier ministre. Dans la première



Sir Wilfrid Laurier, qui a été, hier, l'objet d'une triomphale réception à Laprairie.

re voiture étaient avec Sir Wilfrid, l'hon. L. P. Brodeur, le maire Scott et M. A. Moquin.

Reconnus dans les voitures suivantes: MM. Roch Lantôt, Adélard Lantôt, et Victor Geoffrion, députés; Dr Longtin, Dr Brossard, S. Létourneau, Dr Cousineau, Gustave Lantôt, etc.



M. Victor Geoffrion, C. R., l'un des orateurs à l'assemblée de Laprairie-Napierville.

En travers de la route depuis la gare jusqu'au village flottant au vent des guirlandes, entrecroisées d'oriflammes multicolores. Toutes les maisons du village étaient pavées à profusion et de inscriptions sur de larges banderoles jetées en travers des rues souhaitaient la bienvenue au chef libéral.

Sir Wilfrid Laurier s'arrêta un moment à la demeure du maire Scott où un bouquet lui fut présenté par Mlle Scott. Le premier ministre s'arrêta également au presbytère pour saluer le curé Lamarche et au couvent de la Providence pour serrer la main de l'ancien curé de la paroisse, M. Larose.

Un autre bouquet lui fut offert en face de la succursale de la Banque d'Hochelaga, par Mlle Brodeur.

Tout le long du trajet des milliers de voix acclamèrent au passage le premier ministre et une nouvelle ovation lui fut faite à son arrivée au lieu de l'assemblée par la foule qui s'y trouvait déjà réunie.

L'assemblée s'ouvrit à 3 heures sous la présidence du maire Scott. Aux côtés de Sir Wilfrid Laurier et de l'hon. M. Brodeur, prirent place sur



L'honorable Dr Lantôt, qui a prononcé un vigoureux discours à Laprairie, hier.

l'estrade, l'hon. Dr Lantôt, conseiller législatif, MM. Roch Lantôt, député de Laprairie-Napierville, Victor Geoffrion, député de Chambly-Verchères; Adélard Lantôt, député de Richelieu; Dr Longtin et T. Brossard, anciens maires de Laprairie; S. Létourneau, G. Lantôt, échevin de Laprairie, Dr Cousineau, Merrill, Desautels, J. Poissant, Victor Gaudet, Olivier Foucher, J. Bissonnette; Noël Fontaine, Hector Moquin, Victor Larose.



M. Roch Lantôt, député de Laprairie-Napierville.

James McDonald, âgé de 67 ans, et Carman Fondi, âgé de 20 ans, ont été cruellement brûlés à la figure et aux mains pendant qu'ils étaient à miner sur le Grand Parc-Pacifique, près de La Tuque.



M. R. Lantôt, candidat libéral dans Laprairie-Napierville.

CONTREFAÇON DE MEDICAMENTS

S. Vannier, H. Raza et M. Beauin, accusés de ce délit, subissent leur procès.

MTRE DAN McAVOY

Le défenseur des prévenus soulève un intéressant point de droit sur lequel le magistrat devra se prononcer.

LE SIROP D'ANIS GAUVIN

Le procès de Stanislas Vannier, Horace Raza et M. Beauin, qui ont été arrêtés par les détectives Laberge et Giguère pour répondre à l'accusation d'avoir contrefait la marque de commerce du Sirop d'Anis Gauvin, a eu lieu ce matin, devant M. le magistrat Leet.

Les prévenus étaient défendus par Mre Daniel McAvoy.

Les témoins entendus ont été les deux détectives qui ont fait l'arrestation: M. Gauvin, propriétaire du célèbre sirop et le gérant de la maison Gauvin. Il a été prouvé à la satisfaction du tribunal que les prévenus avaient contrefait la marque de commerce de la maison Gauvin. Cependant, avant que le président du tribunal ne fit connaître sa décision, Mre McAvoy a soulevé un intéressant point de droit. Il a prétendu qu'une marque de commerce enregistrée ne donne un droit exclusif à celui qui l'a fait enregistrer que pendant un certain nombre d'années. Or, d'après l'avocat, la marque de commerce du Sirop d'Anis Gauvin est tombée dans le domaine du public depuis deux ans, par conséquent, ses clients pouvaient s'en servir comme M. Gauvin lui-même.

La Cour se prononcera, cet après-midi, sur ce point de droit.

LES DANGERS DU METIER

DEUX MINEURS SONT GRAVEMENT BLESSES, HIER, PRES DE LA TUQUE, — L'UN D'EUX PERDRA PEUT-ETRE LA VIE.

James McDonald, âgé de 67 ans, et Carman Fondi, âgé de 20 ans, ont été cruellement brûlés à la figure et aux mains pendant qu'ils étaient à miner sur le Grand Parc-Pacifique, près de La Tuque.

Les deux infortunés ont été amenés à Montréal, hier, et transportés à l'Hôpital Western.

On craint que McDonald, dont la famille demeure à Cornwall, ne perde la vie.

UN INCENDIE DESASTREUX

LE FEU DETRUIT DEUX GRANGES A BURY. — LA RECOLTE, LES INSTRUMENTS ARAIRES ET QUELQUES ANIMAUX SONT BRULES.

Sherbrooke, 14. — Un violent incendie a complètement détruit vers 1.30 heure dimanche matin, les granges de M. E. Allison, de Bury.

La récolte entière, des voitures et tous les instruments aratoires ont été brûlés ainsi qu'un poulain et deux cochons. Quand le feu a été découvert, les flammes avaient fait un tel progrès qu'il était impossible de sauver ce qui se trouvait dans les bâtiments incendiés. M. Allison voulut pénétrer dans l'écurie pour essayer de délivrer un cheval, mais il fut aussitôt sorti par une fenêtre pour échapper à une mort certaine.

Les pertes sont d'environ \$1,500, en partie couvertes par les assurances.

BOULEVARD SAINT-DENIS

Il y aura, jeudi soir, à la salle du collège, une assemblée de la Ligue des Citoyens du Boulevard Saint-Denis.

Le public est invité.

DANS UNE TRANCHEE PROFONDE

M. Antoine Lahaie est enterré jusque sous les bras, et est sorti de sa terrible position avec quatre côtes fracturées et des contusions générales.

M. Arthur Lahaie, domicilié au No 1537 de la rue Papineau, et journalier à l'emploi de la municipalité de Dorval, a été, hier, victime d'un accident qui le retiendra de longs jours sur un lit d'hôpital.

M. Lahaie, en compagnie d'autres hommes, était à creuser une tranchée à l'angle des rues Rachel et Dorval. Il se tenait au fond du trou, lorsqu'il fallut enlever un des morceaux de bois qui retenaient les bords de la tranchée. La terre s'écroula aussitôt, et l'infortuné journalier fut enterré jusque sous les bras.

Il étouffait sous la masse pesante, lorsque ses compagnons de travail parvinrent à le sortir de sa terrible position. Comme M. Lahaie était sans connaissance, on appela en toute hâte la voiture d'ambulance de l'hôpital Royal Victoria où le malheureux fut transporté, après avoir été administré par un des prêtres de l'Immaculée Conception.

A l'hôpital, les médecins ont déclaré que les blessures étaient graves.

EXPLOITS DE CAMBRIOLEURS

En l'espace de quinze jours ils pillent deux fois un magasin de chaussures tenu par

UNE JUIVE

L'infortunée marchande estime à \$500.00 les pertes que lui font subir les audacieux voleurs.

ENQUETE

Par deux fois dans quinze jours, les cambrioleurs ont pillé le magasin de chaussures, tenu par une Juive, à l'angle des rues Bruchési et Notre-Dame Ouest. Pour pénétrer dans la place, la seconde fois, ils ont dû forcer deux lourdes portes protégées par des barres de fer.

La marchande porte ses pertes à \$500.

Les détectives Cowan et Pigeon font une enquête.

LE FEU DANS UN TEMPLE

DES DOMMAGES POUR ENVIRON \$500.00 ON A ETE CAUSES AU TEMPLE METHODISTE DE LA RUE SAINT-URBAIN.

Un peu avant 7 heures ce matin, les pompiers du centre ont été appelés au temple méthodiste, situé à l'angle des rues Dorchester et Saint-Urbain.

Le feu s'était déclaré dans la sacristie, les pompiers du centre ont été appelés au temple méthodiste, situé à l'angle des rues Dorchester et Saint-Urbain.

Le feu s'était déclaré dans la sacristie, les pompiers du centre ont été appelés au temple méthodiste, situé à l'angle des rues Dorchester et Saint-Urbain.

Le feu s'était déclaré dans la sacristie, les pompiers du centre ont été appelés au temple méthodiste, situé à l'angle des rues Dorchester et Saint-Urbain.

Le feu s'était déclaré dans la sacristie, les pompiers du centre ont été appelés au temple méthodiste, situé à l'angle des rues Dorchester et Saint-Urbain.

Le feu s'était déclaré dans la sacristie, les pompiers du centre ont été appelés au temple méthodiste, situé à l'angle des rues Dorchester et Saint-Urbain.

Le feu s'était déclaré dans la sacristie, les pompiers du centre ont été appelés au temple méthodiste, situé à l'angle des rues Dorchester et Saint-Urbain.

Le feu s'était déclaré dans la sacristie, les pompiers du centre ont été appelés au temple méthodiste, situé à l'angle des rues Dorchester et Saint-Urbain.

Le feu s'était déclaré dans la sacristie, les pompiers du centre ont été appelés au temple méthodiste, situé à l'angle des rues Dorchester et Saint-Urbain.

Le feu s'était déclaré dans la sacristie, les pompiers du centre ont été appelés au temple méthodiste, situé à l'angle des rues Dorchester et Saint-Urbain.

Le feu s'était déclaré dans la sacristie, les pompiers du centre ont été appelés au temple méthodiste, situé à l'angle des rues Dorchester et Saint-Urbain.

Le feu s'était déclaré dans la sacristie, les pompiers du centre ont été appelés au temple méthodiste, situé à l'angle des rues Dorchester et Saint-Urbain.

Le feu s'était déclaré dans la sacristie, les pompiers du centre ont été appelés au temple méthodiste, situé à l'angle des rues Dorchester et Saint-Urbain.

Le feu s'était déclaré dans la sacristie, les pompiers du centre ont été appelés au temple méthodiste, situé à l'angle des rues Dorchester et Saint-Urbain.

Le feu s'était déclaré dans la sacristie, les pompiers du centre ont été appelés au temple méthodiste, situé à l'angle des rues Dorchester et Saint-Urbain.

Le feu s'était déclaré dans la sacristie, les pompiers du centre ont été appelés au temple méthodiste, situé à l'angle des rues Dorchester et Saint-Urbain.

Le feu s'était déclaré dans la sacristie, les pompiers du centre ont été appelés au temple méthodiste, situé à l'angle des rues Dorchester et Saint-Urbain.

Le feu s'était déclaré dans la sacristie, les pompiers du centre ont été appelés au temple méthodiste, situé à l'angle des rues Dorchester et Saint-Urbain.

Le feu s'était déclaré dans la sacristie, les pompiers du centre ont été appelés au temple méthodiste, situé à l'angle des rues Dorchester et Saint-Urbain.

Le feu s'était déclaré dans la sacristie, les pompiers du centre ont été appelés au temple méthodiste, situé à l'angle des rues Dorchester et Saint-Urbain.

Le feu s'était déclaré dans la sacristie, les pompiers du centre ont été appelés au temple méthodiste, situé à l'angle des rues Dorchester et Saint-Urbain.

Le feu s'était déclaré dans la sacristie, les pompiers du centre ont été appelés au temple méthodiste, situé à l'angle des rues Dorchester et Saint-Urbain.

Le feu s'était déclaré dans la sacristie, les pompiers du centre ont été appelés au temple méthodiste, situé à l'angle des rues Dorchester et Saint-Urbain.

Le feu s'était déclaré dans la sacristie, les pompiers du centre ont été appelés au temple méthodiste, situé à l'angle des rues Dorchester et Saint-Urbain.

L'HOTEL DE VILLE DE SAINT-LOUIS

A cause d'une certaine défectuosité de construction, on en a démolé la façade, et on se demande qui en payera le coût ?



L'hôtel de ville de Saint-Louis, dont on vient de démolir la façade, pour cause d'un défaut de construction.

La démolition de la façade de l'hôtel de ville de Saint-Louis coûte \$476.45 en salaires pour manoeuvres et contremaîtres.

MM. Latreille qui ont entrepris ces travaux ont envoyé, ce compte au conseil, et il est resté sur la table. Le conseil doit-il le payer ? C'est la question intéressante qui se présente actuellement.

Sur proposition de l'échevin Bérubé, il a été résolu de demander à M. J. Emile Vanier, architecte, un rapport sur la défectuosité de construction de cette façade.

Comme nous l'avons déjà dit, la façade de cet édifice, absolument neuf, menaçait de s'écrouler depuis le printemps dernier.

A la première fonte des neiges, l'eau s'est infiltrée dans la maçonnerie et a gelé lors des froids qui sont survenus ensuite. Sous l'action du froid, les pierres se sont disjointes du haut en bas.

Le travail de démolition a été commencé le 5 septembre et vient d'être terminé. La reconstruction immédiate s'impose.

MM. Bérubé et Neville ont fait rapport sur les négociations qu'ils ont entamées concernant l'expatriation devenue nécessaire pour l'ouverture des rues Villeneuve, Sanguinet et Joseph et la rue Laurier.

SES PAIRS LE JUGERONT

Albert Elie, accusé d'avoir tué William Roth, à Rimouski, a été condamné à subir son procès au prochain terme de la Cour Criminelle. — Les causes de Lepage, Lavoie et Labbé.

Rimouski, 14. — L'enquête préliminaire, dans la cause d'Elie Albert, de Caraque, accusé d'avoir tué avec une planche, William Roth, de Québec, à Rimouski, au cours d'une bagarre survenue le 25 septembre dernier au soir, s'est terminée lundi, devant le magistrat du district A. P. Caron. L'accusé a été condamné à subir son procès au prochain terme de la cour criminelle, qui aura lieu ici, en mars prochain.

Les avocats L. N. Asselin, défendeur de l'accusé, et Auguste Tessier, représentant la Couronne, n'ont pas jugé à propos de faire de plaidoyer. Les dépositions des témoins ont été lues à Elie Albert. Celui-ci est des plus inquiets; ses gardiens nous disent qu'il mène très bien et qu'il a un sommeil agité. On comprend qu'elle doit être son inquiétude, lui qui a encore cinq mois à attendre avant de connaître le sort qui lui réserve la justice.

Les causes de Louis Lepage et d'Eugène alias Lavoie, accusés de voies de fait, et du jeune Labbé, accusé d'incitation au meurtre, seront entendues cette semaine. Les prévenus sont sous cautions.

LA DEMONSTRATION LAURIER

Les préparatifs de la grande fête du 20 s'achèvent et tout fait prévoir un triomphe sans précédent pour la visite du Premier Ministre.

Le comité chargé de l'organisation de la démonstration Laurier reçoit de partout des demandes de renseignements, des lettres d'encouragement et des promesses de libéraux de la campagne de venir se joindre à la population montrealaise pour faire la "Liberty Bell" à l'occasion de la réception qu'il soit possible de faire.

Nous répétons pour l'information de tous les libéraux des alentours de Montréal qu'il y aura des excursions sur tous les trains et sur toutes les lignes pour venir à Montréal le 20 octobre prochain.

Les clubs libéraux de Montréal s'organisent et le comité a tout lieu de croire qu'ils seront tous représentés et en très grand nombre. Plusieurs même seront au grand complet, drapeau en tête.

Les étudiants de Laval et de McGill, dans la procession, escorteront la voiture de Sir Wilfrid Laurier et marcheront de chaque côté.

Les étudiants de McGill ont envoyé au comité plusieurs transparents que la foule ne manquera certes pas d'admirer.

Le comité compte sur la présence de tout ce qu'il y a de libéral à Montréal.

ILS ONT LE CHAMP LIBRE

En plein jour les cambrioleurs pillent nombre de demeures privées. — Dans la nuit de samedi à dimanche ils opèrent à l'établissement commercial "Laing Packing & Provision Co." — Police!

Les rôdeurs de jour sont maintenant de beaucoup plus à redouter que les cambrioleurs qui "travaillent" la nuit.

En effet, la police, on reçoit quotidiennement des rapports alarmants concernant les vols nombreux qui se commettent dans les divers quartiers de la ville, en plein jour.

Quelquefois les filous poussent l'audace jusqu'à opérer même quand la maison qu'ils désirent dévaliser est sous bonne garde. Nous avons eu déjà l'occasion, dans la "Presse", de signaler pareils exploits.

Dans l'après-midi d'hier, dans le seul district No 14, trois cambrioleurs ont été surpris.

Les maisons dévalisées sont occupées par M. Alerte, Guisard, 715 Montana; Max Cartier, 673 Gifford; et Armand Grignon, 639 Gifford.

Les rôdeurs ont opéré entre 2 et 4 heures, et ont fait une riche collection de bijoux et ont mis la main sur un montant d'argent respectable. Dans les trois places, ils ont pénétré par en arrière, sans se soucier d'être aperçus par les voisins ni d'être surpris par les citoyens dont ils pillent les domiciles.

On voit que l'audace de nos rôdeurs atteint son extrême limite. La police, malgré ses efforts, ne peut parvenir à pincer les rusés voleurs.

L'établissement de la "Laing Packing and Provision Co.", situé au No 1227 de la rue Sainte-Catherine, a été pillé par les cambrioleurs, dans la nuit de samedi à dimanche. Pour parvenir jusque dans la place, les filous ont dû franchir deux hautes clôtures et briser un vasistas.

Les propriétaires du magasin ont fait rapport à la Sûreté que les voleurs avaient apporté avec eux plusieurs tinctures de heurte et plusieurs jambons et qu'ils avaient dévalisé le compteur à argent qui contenait une centaine de dollars. De plus, les filous ont brisé une grande quantité d'œufs et détérioré d'autres marchandises.

Les voleurs ont pénétré avec ef-

JUGEMENT REMIS A PLUS TARD

L'ENQUETE TENUE EN COUR DES PILOTES AU SUJET DE L'ECHOUEMENT DE L'INISHOWEN HEAD, EST TERMINEE.

L'enquête préliminaire, commencée lundi midi à la cour des Pilotes, dans l'affaire de l'échouement de l'"Inishowen Head", s'est terminée hier après-midi. Le capitaine Riley a présidé aux délibérations. Le seul témoignage entendu hier après-midi, a été celui de M. Arthur Brière, le pilote du navire au moment où s'est produit l'accident.

Le témoin a déclaré être pilote pour les navires faisant trajet sur le Saint-Laurent depuis plus de dix-huit ans. C'est la première fois depuis qu'il fait ce service entre Montréal et Québec, qu'il est sujet à une enquête sur son pilotage.

Brière déclara qu'il était sur le point d'ordonner de jeter l'ancre, lorsque le brouillard et la pluie firent leur apparition. L'échouement est dû à cette tempête subite. Pour ce qui est de cette lumière, aux chutes de la Chaudière, il dit qu'il ne s'est pas trompé, bien qu'il ait passé cet endroit alors que la lampe n'était pas allumée.

M. Brière déclare en plus qu'il sera sur la rive nord, durant la nuit en question, suivant l'usage ordinaire par des nuits aussi obscures. Quant à la remarque faite par le capitaine "que le navire était trop près de la rive", Brière dit qu'à ce moment, il avait suffisamment d'eau sous lui et qu'il savait être dans le chenal profond.

En réponse à la demande faite au sujet de l'usage de la bousole, Brière a répondu qu'il n'en avait pas fait usage, parce que le navire aurait pu dévier d'une couple de points sans que le compas en fit marque. Il est assuré que la seule cause de l'échouement est le mauvais temps.

Le capitaine Riley, ce témoin-gnase fin, déclara l'enquête terminée. Le jugement sera rendu plus tard.

FEU MADAME A. PREVOST

Nous regrettons d'apprendre la mort de Madame Marie-Victoire Giroux, épouse de M. Alphonse Prevost. La défunte était âgée de 59 ans et six mois. Elle était la sœur de M. Henri Giroux, bien connu dans le monde journalistique. Les funérailles auront lieu vendredi en l'église St Vincent de Paul.

FEU MADAME A. PREVOST

Nous regrettons d'apprendre la mort de Madame Marie-Victoire Giroux, épouse de M. Alphonse Prevost. La défunte était âgée de 59 ans et six mois. Elle était la sœur de M. Henri Giroux, bien connu dans le monde journalistique. Les funérailles auront lieu vendredi en l'église St Vincent de Paul.

LA PRESSE

51 rue Saint-Jacques, angle du Boulevard Saint-Laurent, Montréal, Canada.

ABONNEMENTS:
 CANADA \$2.50 par an.
 ÉDITION QUOTIDIENNE \$1.75 pour 6 mois.
 ÉDITION QUOTIDIENNE \$1.00 pour 3 mois.
 ÉDITION QUOTIDIENNE \$0.50 pour 1 mois.
 Payable d'avance.
 La "Presse" est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, par La Compagnie de Publication de la "Presse" (limitée).
 T. BERTHIAUME, Président.

Toute lettre doit être adressée comme suit: La "Presse", No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

BUREAU POUR LES ÉTATS-UNIS
 A New York, W. J. MORTON,
 919 Broadway Bldg, 225 Fifth Ave,
 Corner, 20th St.

A Chicago, W. J. MORTON,
 M. Elmer Wilson, représentant, 87 rue Washington.

POUR L'ÉTRANGER
 Londres, Anglettere,
 CHS. DEWINTER, Limited,
 11 Charing Cross Road.

Circulation de La Presse

	10 OCTOBRE
LUNDI	95,097
MARDI	95,054
MERCREDI	95,042
JEUDI	95,071
VENREDI	95,127
SAMEDI	117,824
TOTAL	593,215
HEBDOMADAIRE	49,072

642,287

MOYENNE PAR JOUR DE L'ÉDITION QUOTIDIENNE

98,869

La moyenne de la circulation d'un "Presse", dans la ville de Montréal et la banlieue, dépasse 45,000 copies par jour.

Aucun autre journal français de cette ville ne peut prouver que son tirage, pour la ville de Montréal et la banlieue, atteint le tiers de cette circulation.

LE FEU DANS UNE MINE

Koenigshutte, Russie, 14. — Le feu s'est déclaré, ce matin, dans l'une des galeries de la mine de charbon de Koenigshutte. Une centaine d'hommes sont emprisonnés dans cette galerie, à 350 pieds sous le sol, et l'on craint pour leur vie. Six cadavres ont été tirés de cet abîme.

La nouvelle de ce malheur s'est répandue dans tout le district, et les parents des prisonniers attendent avec une anxiété qui s'explique, les recherches des sauveteurs.

Québec, 14. — Robert Vézina, cet agent de la compagnie "Royal Victoria", arrêté l'autre jour pour faux et détournements au montant de \$1,500 environ, et qui, ensuite, avait reconnu sa culpabilité, a été condamné, hier après-midi, en cour des Sessions de la Paix, à trois années de pénitencier. La sentence était attendue avec anxiété par le public québécois.

POUR GUÉRIR VITE

Toux, Rhume, Bronchites et la Consommation à son début, prenez le

BAUME RHUMAL

Le remède le plus énergique, le plus sûr et le plus rapide contre les Affections de la Gorge, des Bronches et des Poumons. 25c la Bouteille.

A. W. B.

CHRONIQUE

MÉDECINE SIMPLE

14 octobre 1908.

Savez-vous quels sont ceux qui racontent le mieux et le plus galement des histoires à la charge des médecins? — eh bien, ce sont les médecins eux-mêmes. Et ceux qui par hasard n'en racontent pas les racontent avec joie.

En voici une qui m'a été dite par un praticien haut coté de Montréal. D'après mon contact, l'histoire est rigoureusement exacte; je n'en doute nullement, mais je dois déclarer à mes lecteurs que je n'ai pas pu en vérifier l'authenticité, car si les médecins se laissent aller volontiers à la narration d'histoires professionnelles, graves ou amusantes, ils ont l'invariable habitude de celer les noms de leurs personnages de façon à ce que le plus habile déchiffreur de secrets y perde son arabe.

Une dame de Montréal, jouissant d'une belle fortune, d'une constitution robuste et d'un précieux avantage de la jeunesse, s'imaginait que son existence était empoisonnée par une multitude de maux aussi variés qu'innommables. C'était tout bonnement une hypochondriaque, autrement dit une malade imaginaire. Or, ce sont les sujets qu'on peut le plus difficilement guérir.

Cette dame s'était successivement adressée à toutes les célébrités médicales de la ville. Tous les maîtres de la science de la médecine examinée avec le plus grand soin, mais aucun n'avait découvert le moindre tesson, le moindre trouble fonctionnel. Ils la soignèrent néanmoins avec beaucoup de dévouement. Mais elle ne guérissait pas, par la raison supérieure qu'elle n'avait pas guéri d'un mal qui n'existe point.

Tout à tour elle quittait ses médecins, allait en consulter d'autres, et après avoir épuisé le cercle des célébrités, se reprenait d'une nouvelle confiance en la science de ceux qu'elle avait abandonnés et retournait les voir les uns après les autres. C'était ce qu'on appelle une bonne cliente au point de vue du rendement; mais pour un médecin un peu occupé, c'était aussi une cliente assommante: pleureuse, exigeante et imprévisible. En effet, elle ne se gênait nullement pour décrire partout d'incapacité les médecins qui ne pouvaient lui enlever son mal illusoire.

Pour la troisième fois elle revenait donc consulter l'illustre professeur qui lui avait dit que son mal n'existait pas.

— Docteur, je reviens à vous, car vous seul, je le pressens, pouvez me guérir. Et la voilà partie à lui faire ses doléances.

Le médecin l'interrompt:

— Dormez-vous bien?

— Comme ça, docteur. Je dors et je ne dors pas.

— Ah!... Mangez-vous bien?

— C'est selon... Je mange et ne mange pas.

— Ah! ah!... Enfin... allez-vous régulièrement?

— Eh bien, voilà... je vais et je ne vais pas.

— C'est très bien, madame, votre cas n'est pas désespéré. Je vais vous prescrire une potion souveraine; vous la prenez ou vous ne la prenez pas!

La dame ne comprit pas la leçon et continua sa confidence au docteur.

Elle alla chez lui deux ou trois fois par jour, sans préjudice des visites qu'elle exigeait à domicile, aussi bien à minuit qu'à midi.

A la fin, le professeur se lassa. Les honoraires du charisme, sans doute, mais outre que sa cliente se portait mieux, elle troublait gravement ses fonctions professionnelles. Il résolut donc de s'en débarrasser. Pour cela, il lui dit un jour que son cas, sans être grave, exigeait les soins d'un spécialiste des maladies nerveuses et lui proposa de l'adresser à l'un de ses confrères.

Elle accepta.

Alors il lui fit subir un examen de première classe qui dura une bonne heure, puis il feignit d'écrire au spécialiste pour le renseigner sur l'état de la patiente, lui signalant le diagnostic qu'il avait fait, le traitement qu'elle avait suivi, etc. Lorsque cette comédie fut jouée, le docteur cacheta sa lettre avant de la remettre à sa cliente, sans doute pour ne pas l'effrayer.

Les femmes ne sont pas curieuses, sauf quand elles sont neurothéniques. C'est pourquoi la dame s'empressa d'ouvrir la lettre, qui contenait cette simple phrase:

"Mon cher ami, je vous adresse une maladie imaginaire. C'est une bonne poire, fâchez-en tirer tout le parti possible."

La dame a fait une grosse colère qu'elle a guérie... des médecins.

Depuis, elle ne s'adresse qu'aux rebus et aux charlatans.

Il paraît que son état s'améliore.

LAURENT BART.

75 cts dans la Piastre.
 TOUT LE STOCK PROVENANT DE LA FAILLITE DE LA PROGRESS FURNITURE CO.
 Ce stock comprend une quantité d'ameublements de Salle à Manger, Chambre à Coucher, Meubles pour Salon, Boudoir, Librairie, Couchettes en fer et en cuivre, Matelas, Lits de plumes, Etc. Hâtez-vous de venir faire votre choix.
Fred. Lapointe, 625 rue Ste Catherine Est, ANGLE MONTREAL.
 OUVERT TOUS LES SOIRS.

CONFERENCE SUR LA TUBERCULOSE
 M. AUG. REY, ARCHITECTE DE PARIS, PARLERA DEMAIN SOIR A L'UNIVERSITE LAVAL.
 Demain soir, à l'Université Laval, nous aurons l'avantage d'entendre M. Auguste Rey, l'éminent architecte de la municipalité de Paris, nous parler de la tuberculose. M. Rey était délégué du gouvernement français au récent congrès de Washington.

Le Chapeau "BUCKLEY"
 Est accessible à toutes les bourses
BUCKLEY & SONS
 LONDON K
LANDE BROS

LA RUPTURE D'UN TUYAU
 CAUSE L'INONDATION DE LA RUE BLEURY, MAIS IL N'Y A DE DOMMAGES QU'AU PASSAGE.
 Vers minuit la conduite principale à haute pression qu'on vient de poser, rue Bleury se brisa au point de son intersection avec la conduite de la rue Sherbrooke.

LE FLEUVE REND UNE VICTIME
 LE CADAVRE D'UN HOMME, AGE DE 50 A 60 ANS, EST TROUVÉ, HIER SOIR, PRES DE VARENNES.
 (Par dépêche spéciale à la Presse)
 Varennes, 14. — Le cadavre d'un homme âgé de 50 à 60 ans a été trouvé, hier soir, dans le fleuve, près des îles de Varennes, par M. Casavant.

M. LE NOTAIRE DE LA LAVIMODIÈRE
 IL VIENT S'ÉTABLIR DÉFINITIVEMENT A MONTREAL.
 M. De la Lavimodière, notaire bien connu à Valleyfield, vient de laisser cette ville pour venir s'établir à Montréal.

CLEMENT IRA DEVANT LE JURY
 Du correspondant régulier de la Presse.
 Québec, 14. — Oscar Clément, ce jeune homme accusé d'avoir tiré un coup de revolver sur le capitaine de la "Persia", Amédée Boulet, jeudi de la semaine dernière, au cours d'une querelle entre lui et le capitaine, a comparu, hier après-midi, devant le juge Chauveau, de la Cour des Sessions de la Paix. Ayant été accusé d'avoir tiré un coup de revolver sur le capitaine, il fut jugé par le jury, Clément a choisi la dernière alternative et, conséquemment, est envoyé devant la Cour du Banc du Roi. Il a obtenu, en attendant sa comparution, d'être mis en liberté moyennant un cautionnement personnel.

PAS DE VEINE!
 Du correspondant régulier de la Presse.
 Québec, 14. — M. George Jeffery, le batelier bien connu, a été, dans la soirée d'hier, victime d'un douloureux accident.

L'ANTI-KOR-LAURENCE
 ne contient aucune substance nuisible. Sûr, efficace et sans douleur. Essayez-le. 25c la Bouteille.

FEUILLETON DE LA "PRESSE"

Cœur d'Enfant

CINQUIÈME PARTIE

RENAISSANCE

156 suite.
 C'est qu'elle n'était plus folle; il l'avait bien vu. De cela il ne pouvait guère douter, depuis quelque temps. Les rapports de Fiffine étaient alarmants et l'indiquaient assez. La prisonnière revenait à la raison.

Il avait recommandé une surveillance plus active, plus stricte. Toutes ses précautions avaient été déjouées.

Si la police et les médecins allaient s'en mêler, à présent, c'était l'effondrement de tout.

Et si cette Edith de malheur allait revenir, réapparaitre et l'accuser?

Elle savait tant de choses! Lui l'avait fait surveiller, là-bas, en Amérique. Il connaissait son changement de situation.

Un hôte à lui, un agent de renseignements... il y en avait partout, lui avait un jour télégraphié cette mauvaise nouvelle:

"Edith Thompson mariée à un M. Thomas Spalding, millionnaire."

Puis, dans une lettre, il avait donné des détails.

Ca lui avait porté un rude coup. Mais il avait gardé tout cela pour lui.

Evidemment, avec des millions à la clef, on ferait beaucoup de choses.

Evidemment, Edith, comme il la connaissait, chercherait à avoir des nouvelles de son ancienne maîtresse qu'elle idolâtrait.

D'un autre côté, il savait encore qu'Edith s'était consacrée entièrement à soigner son vieux mari.

Mais l'Amérique n'est qu'à huit jours de Paris.

... Et puis, ce n'était pas une femme qui était dans la voiture qui emportait Diana; c'était un homme. Qui?

Le sculpteur; ce Jacques Ricard, sans doute, la bête noire de sa fille. Sa fille!

Son seul amour, à lui. Celle à qui il préparait, soûlerment, une belle alliance.

Mais cette alliance? Qu'en penser, maintenant, après ce qu'il avait vu, de ses yeux?

Pierre de la Neuville offrait le b... à celle qu'il avait chassée, pour

LA HERNIE
 M. A. Claverie à Québec, Montréal, Ottawa.

FOURRURES
 Nous venons d'exposer à notre premier étage un splendide stock de superbes fourrures. Nous avons eu la bonne fortune de nous procurer ces marchandises à des prix remarquablement bas, ce qui nous permet de nous conformer à la règle que nous nous sommes imposée, de toujours donner le maximum de la valeur pour le minimum du prix.

Magnifiques Collets en Phoque (seal) \$2.25
Belles demi-étoles en Phoque (seal) \$1.75
 Valeurs Exceptionnelles
 Valeur réelle double du prix demandé.

TOURS DE COU
 En imitation de peau d'ours, brun ou noir, chacun... \$0.50
 En imitation d'opossum américain, noir... \$0.00
 En imitation de martre... \$0.50

ETOILES
 Etoiles de fantaisie, imitation de renard brun, de \$10 à \$12.50.
TOURS DE COU ET ETOILES
 Magnifiques tours de cou et étoles en beau vison, \$25 à \$50.

ETOILES "SUIVEZ-MOI" ET MANCHONS
 Beaux "SUIVEZ-MOI" en écureuil brun... \$5.00
 "SUIVEZ-MOI", haute qualité, écureuil gris, \$0 à \$10... \$25.00
 Manchons en écureuil brun, de \$12 à \$25... \$5.00
 "SUIVEZ-MOI" en imitation d'opossum, \$4.25 à \$6.50.

TOURS DE COU
 En véritable renard brun... \$22.00
MANCHONS
 En véritable renard brun... \$15.00

Sets en Opossum pour Fillettes \$3.50 et \$5.50
CASQUES EN FOURRURES POUR ENFANTS
 Beaux casques en moult blanc, \$3.75 à \$5.50.
 Jolis casques en opossum... \$3.50
 Casques en chat sauvage, avec oreilles... \$3.25

FOURRURES PEU DISPENDIEUSES
 Nous avons acheté plusieurs caisses de fourrures en peau de lapin. Elles ont la même apparence, le même genre, le même fini que des fourrures dispendieuses, et se vendent à des prix surprenants de modicité.

CHAUSSURES DE HAUTE QUALITÉ POUR DAMES
 L'apparence d'un costume de rue ou de réception est augmentée quand la personne qui en est revêtue porte des chaussures de belle apparence et de haute qualité, telles que celles que vous vendons pour \$3.50. A notre rayon des chaussures... au deuxième étage de notre établissement. Ces chaussures sont absolument parfaites, tant dans la qualité des cuirs que dans la confection. Toute dame portant des chaussures achetées de notre maison, ne peut en aucun temps les faire crier "GRATIS" à notre établissement.

GRATIS! A TOUS VISITEURS GRATIS!
 Une tasse de cacao Borden avec crème condensée de Borden, marque "Peelies", ou lait condensé de Borden, marque "Eagle".

QUEST-CE QU'UNE "OCCASION"
 Pour être une véritable occasion, il faut que l'article mis en vente soit, d'abord... désirable, puis... de bas prix. Si cette définition est exacte, notre magasin présente quotidiennement au public plus d'occasions que toute autre maison à Montréal. Nous n'annonçons pas une ou deux valeurs exceptionnelles dans le but d'attirer chez nous la clientèle, puis de nous refaire sur d'autres articles que nous pourrions leur vendre à prix élevés. NON — Chaque article annoncé par nous est une véritable occasion, et il s'en trouve à nos rayons des multitudes d'autres que nous ne pouvons annoncer faute d'espace. Nous avons établi notre commerce en nous basant sur le principe de faire de grosses ventes à petit profit. Voilà pourquoi nous donnons les meilleures valeurs possibles pour la plus petite somme possible.

447-449 rue Ste. Catherine Est
FRERES LIMITEE.

PAS DE VEINE!
 Du correspondant régulier de la Presse.
 Québec, 14. — M. George Jeffery, le batelier bien connu, a été, dans la soirée d'hier, victime d'un douloureux accident.

L'ANTI-KOR-LAURENCE
 ne contient aucune substance nuisible. Sûr, efficace et sans douleur. Essayez-le. 25c la Bouteille.

FEUILLETON DE LA "PRESSE"

Cœur d'Enfant

CINQUIÈME PARTIE

RENAISSANCE

156 suite.
 C'est qu'elle n'était plus folle; il l'avait bien vu. De cela il ne pouvait guère douter, depuis quelque temps. Les rapports de Fiffine étaient alarmants et l'indiquaient assez. La prisonnière revenait à la raison.

Il avait recommandé une surveillance plus active, plus stricte. Toutes ses précautions avaient été déjouées.

Si la police et les médecins allaient s'en mêler, à présent, c'était l'effondrement de tout.

Et si cette Edith de malheur allait revenir, réapparaitre et l'accuser?

Elle savait tant de choses! Lui l'avait fait surveiller, là-bas, en Amérique. Il connaissait son changement de situation.

Un hôte à lui, un agent de renseignements... il y en avait partout, lui avait un jour télégraphié cette mauvaise nouvelle:

"Edith Thompson mariée à un M. Thomas Spalding, millionnaire."

Puis, dans une lettre, il avait donné des détails.

Ca lui avait porté un rude coup. Mais il avait gardé tout cela pour lui.

Evidemment, avec des millions à la clef, on ferait beaucoup de choses.

Evidemment, Edith, comme il la connaissait, chercherait à avoir des nouvelles de son ancienne maîtresse qu'elle idolâtrait.

D'un autre côté, il savait encore qu'Edith s'était consacrée entièrement à soigner son vieux mari.

Mais l'Amérique n'est qu'à huit jours de Paris.

... Et puis, ce n'était pas une femme qui était dans la voiture qui emportait Diana; c'était un homme. Qui?

Le sculpteur; ce Jacques Ricard, sans doute, la bête noire de sa fille. Sa fille!

Son seul amour, à lui. Celle à qui il préparait, soûlerment, une belle alliance.

Mais cette alliance? Qu'en penser, maintenant, après ce qu'il avait vu, de ses yeux?

Pierre de la Neuville offrait le b... à celle qu'il avait chassée, pour

LA HERNIE
 M. A. Claverie à Québec, Montréal, Ottawa.

FOURRURES
 Nous venons d'exposer à notre premier étage un splendide stock de superbes fourrures. Nous avons eu la bonne fortune de nous procurer ces marchandises à des prix remarquablement bas, ce qui nous permet de nous conformer à la règle que nous nous sommes imposée, de toujours donner le maximum de la valeur pour le minimum du prix.

Magnifiques Collets en Phoque (seal) \$2.25
Belles demi-étoles en Phoque (seal) \$1.75
 Valeurs Exceptionnelles
 Valeur réelle double du prix demandé.

TOURS DE COU
 En imitation de peau d'ours, brun ou noir, chacun... \$0.50
 En imitation d'opossum américain, noir... \$0.00
 En imitation de martre... \$0.50

ETOILES
 Etoiles de fantaisie, imitation de renard brun, de \$10 à \$12.50.
TOURS DE COU ET ETOILES
 Magnifiques tours de cou et étoles en beau vison, \$25 à \$50.

ETOILES "SUIVEZ-MOI" ET MANCHONS
 Beaux "SUIVEZ-MOI" en écureuil brun... \$5.00
 "SUIVEZ-MOI", haute qualité, écureuil gris, \$0 à \$10... \$25.00
 Manchons en écureuil brun, de \$12 à \$25... \$5.00
 "SUIVEZ-MOI" en imitation d'opossum, \$4.25 à \$6.50.

TOURS DE COU
 En véritable renard brun... \$22.00
MANCHONS
 En véritable renard brun... \$15.00

Sets en Opossum pour Fillettes \$3.50 et \$5.50
CASQUES EN FOURRURES POUR ENFANTS
 Beaux casques en moult blanc, \$3.75 à \$5.50.
 Jolis casques en opossum... \$3.50
 Casques en chat sauvage, avec oreilles... \$3.25

FOURRURES PEU DISPENDIEUSES
 Nous avons acheté plusieurs caisses de fourrures en peau de lapin. Elles ont la même apparence, le même genre, le même fini que des fourrures dispendieuses, et se vendent à des prix surprenants de modicité.

CHAUSSURES DE HAUTE QUALITÉ POUR DAMES
 L'apparence d'un costume de rue ou de réception est augmentée quand la personne qui en est revêtue porte des chaussures de belle apparence et de haute qualité, telles que celles que vous vendons pour \$3.50. A notre rayon des chaussures... au deuxième étage de notre établissement. Ces chaussures sont absolument parfaites, tant dans la qualité des cuirs que dans la confection. Toute dame portant des chaussures achetées de notre maison, ne peut en aucun temps les faire crier "GRATIS" à notre établissement.

GRATIS! A TOUS VISITEURS GRATIS!
 Une tasse de cacao Borden avec crème condensée de Borden, marque "Peelies", ou lait condensé de Borden, marque "Eagle".

QUEST-CE QU'UNE "OCCASION"
 Pour être une véritable occasion, il faut que l'article mis en vente soit, d'abord... désirable, puis... de bas prix. Si cette définition est exacte, notre magasin présente quotidiennement au public plus d'occasions que toute autre maison à Montréal. Nous n'annonçons pas une ou deux valeurs exceptionnelles dans le but d'attirer chez nous la clientèle, puis de nous refaire sur d'autres articles que nous pourrions leur vendre à prix élevés. NON — Chaque article annoncé par nous est une véritable occasion, et il s'en trouve à nos rayons des multitudes d'autres que nous ne pouvons annoncer faute d'espace. Nous avons établi notre commerce en nous basant sur le principe de faire de grosses ventes à petit profit. Voilà pourquoi nous donnons les meilleures valeurs possibles pour la plus petite somme possible.

447-449 rue Ste. Catherine Est
FRERES LIMITEE.

PAS DE VEINE!
 Du correspondant régulier de la Presse.
 Québec, 14. — M. George Jeffery, le batelier bien connu, a été, dans la soirée d'hier, victime d'un douloureux accident.

L'ANTI-KOR-LAURENCE
 ne contient aucune substance nuisible. Sûr, efficace et sans douleur. Essayez-le. 25c la Bouteille.

FEUILLETON DE LA "PRESSE"

Cœur d'Enfant

CINQUIÈME PARTIE

RENAISSANCE

156 suite.
 C'est qu'elle n'était plus folle; il l'avait bien vu. De cela il ne pouvait guère douter, depuis quelque temps. Les rapports de Fiffine étaient alarmants et l'indiquaient assez. La prisonnière revenait à la raison.

Il avait recommandé une surveillance plus active, plus stricte. Toutes ses précautions avaient été déjouées.

Si la police et les médecins allaient s'en mêler, à présent, c'était l'effondrement de tout.

Et si cette Edith de malheur allait revenir, réapparaitre et l'accuser?

Elle savait tant de choses! Lui l'avait fait surveiller, là-bas, en Amérique. Il connaissait son changement de situation.

Un hôte à lui, un agent de renseignements... il y en avait partout, lui avait un jour télégraphié cette mauvaise nouvelle:

"Edith Thompson mariée à un M. Thomas Spalding, millionnaire."

Puis, dans une lettre, il avait donné des détails.

Ca lui avait porté un rude coup. Mais il avait gardé tout cela pour lui.

Evidemment, avec des millions à la clef, on ferait beaucoup de choses.

Evidemment, Edith, comme il la connaissait, chercherait à avoir des nouvelles de son ancienne maîtresse qu'elle idolâtrait.

D'un autre côté, il savait encore qu'Edith s'était consacrée entièrement à soigner son vieux mari.

Mais l'Amérique n'est qu'à huit jours de Paris.

... Et puis, ce n'était pas une femme qui était dans la voiture qui emportait Diana; c'était un homme. Qui?

LA PRESSE

MONTREAL, 14 OCTOBRE 1908

APPEL REGRETTABLE AUX PASSIONS RELIGIEUSES

L'«Événement» commet un acte bien regrettable dans son numéro de samedi, le 10 courant, en faisant appel, avec force gros titres, au vote catholique contre le gouvernement Laurier sur la question des écoles. Ce sont de ces manifestes, dont l'effet est inutile, qui soulèvent si vivement la majorité des autres provinces contre la Province de Québec. Ce n'est pas en enflammant les passions que nous obtiendrons des concessions ou la reconnaissance de nos droits, tout le monde sait cela par une triste expérience. Les paroles suivantes, publiées comme simple provocation, et non pour obtenir un résultat, méritent la réprobation générale :

Le résultat d'une élection partielle qui vient d'avoir lieu en Angleterre pourrait nous servir de leçon.

Il y a trois ans, New Castle élisait un député libéral par une majorité de sept mille voix. Il y a quinze jours la même division élisait un conservateur par une majorité de deux mille voix. A quel déplacement de neuf mille voix est-il dû? Voilà le point intéressant.

Eh bien, ce sont les catholiques anglais et irlandais qui ont fait battre le candidat ministériel. L'Angleterre a aussi sa question scolaire que les libéraux veulent régler comme leurs compères canadiens ont réglé celle du Manitoba, par la neutralité. Mais les CATHOLIQUES ANGLAIS SONT AUTREMENT TRIOMPHES QUE NOUS. ILS SE BATTENT ET ILS SE BATTENT OUVREMENT. Durant cette élection, les évêques n'ont pas craint de parler, de dénoncer la politique du gouvernement, et les fidèles n'ont pas hésité à recourir au subterfuge pour se soustraire à leur devoir. Ils ont obéi parce qu'ils sont catholiques comme leurs évêques, et leur foi indignée par la dernière injure du gouvernement qui a refusé de permettre la procession de St Sacrement à Londres, s'est affirmée par leur vote qui a défilé le gouvernement dans un château-fort ministériel.

VOILA CE QUE LES CATHOLIQUES PEUVENT FAIRE LA OU ILS S'AFFRONTENT.

Pour donner suite à ce méchant cri, l'«Événement» qui devrait, au moins, observer les formes, puisqu'il est le seul organe quotidien des conservateurs français dans le pays, dénonce comme suit, dans son numéro d'hier, Sir Wilfrid Laurier à la vindicte nationale :

Certes, non, ce n'est pas un déshonneur d'être Canadien-français pourvu qu'on le soit dans les actes comme dans ses paroles. Or M. Laurier n'est malheureusement Canadien-français que de nom et voilà pourquoi nous avons dit que nous préférons un Anglais rendant justice à tous les éléments de la nation à un Canadien-français trahissant les siens pour conserver sa position.

Il a dit lui-même qu'il savait qu'il sacrifierait une partie des droits de ses compatriotes, non si nos droits ont été sacrifiés, nous ne sommes plus sur un pied d'égalité avec la majorité.

Pourquoi ne sommes-nous plus sur ce pied d'égalité? Tout simplement parce que M. Laurier a été élu par la majorité. Or la majorité, en 1904, elle était libérale. DONC C'EST LUI, M. LAURIER, QUI EST RESPONSABLE DU SACRIFICE DE NOS DROITS, DE NOTRE HUMILIATION COMME RACE.

Pendant ce temps-là, les journaux toriens d'Ontario vouent Sir Wilfrid Laurier aux gémonies pour avoir introduit dans la Constitution des provinces de l'Ouest le principe des Ecoles Séparées.

LA PUISSANCE DE L'ATHLETISME

Celui qui reste à terre quand les autres marchent mérite, dit-on, d'être foulé aux pieds. C'est pour obvier à cette vérité cruelle que fut instituée la gymnastique, considérée comme «l'apprentissage de toutes les professions». L'art supplée à la force, qui doit reposer dans le cerveau et non dans les muscles, et les muscles cultivés viennent, à leur tour, activer le cerveau. C'est pourquoi la sage Minerve sortit de la cuisse de Jupiter. L'histoire nous apprend que les Thébains gagnèrent la bataille de Leuctres sur les Spartiates, beaucoup plus vigoureux qu'eux, par la «science raisonnée de leurs mouvements». Ils étaient «plus adroits, plus véloces, plus souples, plus agiles».

Du reste, nous n'avons guère besoin de revenir sur les mérites de l'athlétisme, quand nous voyons la puissance la plus grave de la terre convier toute la chrétienté à un concours purement physique, après avoir créé la «Fédération italienne» qui a couvert l'Italie de sociétés gymniques. Le comte de Carpegna, le Président de la F. A. S. C. I., se constituait l'interprète de l'idée papale, lorsqu'il apprit, dernièrement, à cette brillante jeunesse réunie à Rome qu'il existe, de fait, une doctrine catholique sur le sport :

Le but, disait-il, est de fonder harmonieusement l'éducation religieuse, morale, intellectuelle, avec l'éducation physique. «Mens sana in corpore sano», c'est le bon que les énergies de l'esprit s'appliquent au bien, ne trouvent pas d'obstacle dans la débilité du corps. Pour faire le bien avec constance, avec intensité, il faut une bonne santé.

De plus, les exercices sportifs développent les qualités de discipline, de courage, d'initiative, de solidité.

Voilà pourquoi nous attachons une importance extraordinaire au jugement porté par le Président du concours romain sur les gymnastes canadiens. Ces paroles méritent d'être méditées :

«Les Français sont des acrobates, les Belges des hommes de cirque, les Irlandais des sports et des athlètes et les Canadiens de véritables gymnastes. Les Canadiens sont venus de bien loin pour recevoir une leçon de l'Europe, mais ce sont eux qui en ont donné une à l'Europe».

La «Presse Associée», en distribuant ce jugement aux journaux des deux continents, a fait de nos douze champions des héros qui ont proclamé à son tour, le nom du Canada par tout l'univers. Ces jeunes gens ont fait savoir qu'il y a dans notre petit peuple du tempérament et de la science. Il n'y a pas deux individus au monde qui aient la même écriture, la même voix et le même geste : — ce qui prouve qu'ils n'ont pas les mêmes mouvements ; et, cependant, un enseignement méthodique chez le professeur et une volonté arrêtée chez les élèves ont produit un ensemble qui semblait l'action d'une seule personne.

L'an dernier, une grande autorité en athlétisme, le Professeur Long, ancien instructeur des troupes impériales, celui qui, probablement, a laissé sa méthode au Collège Militaire de Kingston, le directeur actuel de l'éducation physique à la M. A. A., la plus grande association de sport canadien, expliquait dans une conférence au collège de Saint-Laurent, les principes, la portée et la technique de l'athlétisme scientifique. Voici ce qu'il disait :

Autrefois, la gymnastique, ou plutôt l'exercice physique, consistait dans l'acrobatie, dans les tours d'adresse ou de force, sans égard au raisonnement qui doit accompagner tout acte musculaire, sans égard au développement utilitaire. Aujourd'hui, le but de l'éducation physique est de renforcer les organes vitaux, augmenter la capacité et la puissance des poumons, entraîner le système nerveux à obéir instantanément, conformément à l'impulsion que lui donne le cerveau ; nécessairement les principes d'exercice, incorporés dans la réglementation de cette éducation, contribuent plus à l'amélioration des forces physiques, intellectuelles et morales que tout autre. La gymnastique actuelle constitue en un entraînement disciplinaire et moral, en même temps que physique, qui produit chez l'adolescent une habitude à la décision prompt, au raisonnement rapide et positif, à l'action énergique, en même temps qu'elle rétablit l'ordre dans le fonctionnement de tous les organes.

Le système nerveux bénéficie largement de la culture physique. Comme un bureau de téléphone, il reçoit et transmet ses ordres à tout le corps, ainsi que le central aux ramifications de la ligne téléphonique.

A la M. A. A., dans la classe d'affaires, composée de gens de 45 ans, on dit tous les jours que si les jeunes hommes de banques, des maisons commerciales, des institutions financières, voulaient faire de l'exercice, ils seraient les commandants militaires, bref, saccadés, pour imposer au cerveau toute leur compétence digne d'éloge. L'éducation physique apprend l'obéissance passive aux ordres raisonnables donnés. C'est pourquoi on a introduit le commandement militaire, bref, saccadé, pour imposer au cerveau cette vivacité de décision qui fait l'homme de succès. Quand il faut gagner sa vie on ne doit pas s'arrêter à discuter les ordres reçus, et demander si l'on ne peut pas remettre la tâche à un autre jour.

Elle donne l'habitude de l'ordre, et la vigueur à l'intelligence. En la suivant, on acquiert de la discipline, cette bonne tenue du corps qui permet de faire mieux dans les affaires que ses voisins qui n'ont pas eu les avantages de l'exercice raisonné. Elle donne du maintien. On jure souvent l'homme par sa façon de se présenter. Un adolescent qui demandait un emploi, s'il marchait lourdement, sans allure, sans décision, sans équilibre, s'il tournait son chapeau, il courait neuf fois sur dix la chance d'être immédiatement renvoyé. Au contraire, s'il se tient droit, s'il regarde dans les yeux, honnêtement, il sera sûrement accepté. L'éducation physique est nécessaire à la jeunesse, car elle lui procure une jeunesse et une vitalité. L'homme qui a développé son intelligence sans compter avec le corps, qui possède une grosse tête, mais un faible organisme, se prépare des jours misérables à lui-même et aux autres, pour les dernières années de sa vie. Il devient un embarras, une nullité.

Cet exposé des clair d'un art si difficile nous faisait trembler pour les nôtres, lorsque nous vîmes aller si loin et se comparer aux vieux luteurs de l'Europe. Que le professeur Scott récolte donc amplement aujourd'hui les mérites de sa victoire ! Car, enfin, c'était lui l'exécutant. C'est lui qui tirait une manœuvre merveilleuse de son escouade comme un artiste sait tirer la mélodie de son orgue. Nous le remercions d'avoir si bien joué de la gymnastique.

LA LOI DES BREVETS D'INVENTION EN ANGLETERRE

La nouvelle loi anglaise qui affecte l'exploitation des brevets étrangers dans la Grande Bretagne, a soulevé, comme on le pense bien, des protestations nombreuses. Les Américains et les Allemands sont particulièrement irrités contre cette mesure du Parlement Impérial, qui les force, soit à une dépense additionnelle considérable, soit à l'abandon du marché anglais.

Quelques journaux américains prétendent que le but de la loi n'a pas été atteint et que l'Angleterre a été frustrée dans son espérance d'attirer chez elle les capitaux américains en forçant la construction d'usines nouvelles.

Cette affirmation est discutable. Le fait est au contraire, que, jusqu'à présent, des compagnies américaines très importantes, ont fait l'acquisition de terrains en Angleterre et y ont commencé la construction d'usines. Parmi celles-ci citons : «Gillette Razor Co.», «The Sanatogen Food Co.», la «Plintech Suction Gas Co.», «National Cash Register Co.», «Clinton Wire Cloth Co.» et la «Buffalo Specialty Co.».

Quant aux autres compagnies, il est à peu près certain qu'elles suivront cet exemple dans peu de temps, à moins qu'elles ne trouvent un moyen d'éluder la loi.

Cette dernière considération est dans l'ordre des choses possibles. Le génie américain est extraordinairement souple et clairvoyant ; et si cette loi peut prêter au moins une clause du bill qui semble être un peu élastique.

On sait que cette loi comporte que : «En aucun temps, pas moins de quatre ans après la date de l'émission d'un brevet et pas moins d'un an après l'adoption de cet acte, toute personne peut s'adresser au contrôleur pour faire révoquer un brevet en se basant sur le fait que l'article ou le procédé breveté est fabriqué ou exploité exclusivement ou pour la plus grande partie en dehors du Royaume Uni».

Or, un peu plus loin, dans le même acte, on dit que l'article breveté n'aura droit à la protection des lois, à moins qu'il ne soit fabriqué en Angleterre «dans une proportion adéquate».

C'est cette dernière phrase qui a fait dresser les oreilles à messieurs les Américains, et au moyen de laquelle ils espèrent jouer un tour de leur façon à John Bull. Ils veulent savoir ce que veut dire réellement : «proportion adéquate».

D'après eux, cela signifierait que, pour être en conformité avec la loi, il suffirait d'établir une modeste succursale de leurs usines en Angleterre, et d'employer deux ou trois ouvriers pour la fabrication de quelques spécimens de l'article exploité. Reste à savoir si les Anglais interpréteront la clause de la même façon.

On comprendra l'anxiété des propriétaires de brevets, si l'on songe que la nouvelle loi obligera ces messieurs à une mise de fonds de \$125,000,000. Excepté les grandes manufactures, tous les autres seront obligés d'abandonner le marché anglais pour ce qu'ils en pourront obtenir.

Les menaces de représailles ne sont pas ménagées par ces gens qui se considèrent spoliés. Cependant, Américains et Allemands oublient que leurs lois sur le même sujet sont à peu près identiques à celle qui vient d'être adoptée en Angleterre. Mais ces gens sont simplement des hommes : le tort qu'ils font ne se compare jamais au tort qu'ils leur est fait. Dans leur opinion, bien-entendu.

A une assemblée du Congrès du Commerce et des Brevets, tenu à Stockholm, dernièrement, on a proposé un traité général et identique pour toutes les nations du globe concernant les brevets, et dirigé contre l'Angleterre. On espère, par là, isoler et la forcer à répudier cette nouvelle loi. La Grande Bretagne ne cède, pourtant, pas facilement, et il serait étonnant que cette pression l'émût de quelque manière que ce soit, surtout quand elle se sait dans son droit et quand cette mesure présente tous les avantages.

Toute la loi n'est, en somme, comme nous le disions l'autre jour, qu'une mesure de protection déguisée. Il se pourrait que ce fut le premier pas vers un changement de politique économique.

Les Etats-Unis ont un remède facile contre l'importation des articles brevetés : la barrière de la douane. Ils n'ont guère recours à un dispositif légal pour dire aux gens : «Venez fabriquer chez nous». La voix du tarif est autrement éloquente par ce simple mot : «Votre marchandise n'entrera pas du tout chez nous». Et, de lui-même, l'investisseur étranger s'en vient tout simplement établir une fabrique dans les limites de la grande république.

Témoin de ce résultat, la Grande Bretagne qui, jusqu'à présent, a été le refuge de Libre-Echange, s'aperçoit que son système actuel ne peut ou ne pourra lutter très longtemps avec celui de ses grandes rivales. Elle semble tourner insensiblement dans une autre direction. La déclaration de lord Loreburn au sujet de cette loi et les plaintes des Allemands et des Américains laisse entrevoir la chose assez clairement.

C'est une chose absurde et insultante pour nous, dit-il, qu'un possesseur de brevet, en obtenant un loi, non pas dans le but d'encourager les industries de notre pays, mais simplement pour empêcher nos nationaux de se servir de ce qu'ils auraient pu utiliser sans cela. En permettant que nos lois servent à accorder une préférence aux étrangers au détriment des nôtres, nous nous rendons, à mon avis, parfaitement ridicules.

Pianos à louer

Pianos loués depuis \$2.00 par mois en montant. Six mois de location si on achète le piano. Le système d'un seul prix et nos méthodes de paiements facilitent l'acquisition à l'achat de tout instrument chez Nordheimer & Limited, 188 rue St Catherine Ouest, Seuls agents des pianos Nordheimer, Steinway et des Pianos d'Arnold.



Les Fatigues de la Maternité

On ne sait vraiment ce qu'il faut le plus admirer chez la femme : de sa superbe vaillance ou de son endurance à toute épreuve en présence des multiples exigences de la maternité : troubles de la circulation du sang, battements de coeur irréguliers, angoisses, syncopes, troubles de l'estomac qui se surmène d'abord, puis s'affaiblit et finit par ne plus rien supporter, vomissements incoercibles, etc.

A force d'emprunter à ses propres tissus les éléments réclamés par le développement de l'enfant, elle arrive à un état d'anémie spécial caractérisée par la mollesse des chairs, la pâleur, de la bouffissure, des douleurs dans tous les membres.

Dans l'intérêt de la mère comme dans celui de l'enfant, il faut prévenir autant que possible et combattre cet épuisement en lui faisant prendre régulièrement, à chaque repas, et, chaque fois que le besoin s'en fera sentir, un verre de

VIN ST-MICHEL

le plus actif, le plus énergique des toniques, stimulant, nutritif, fortifiant sans égal.

Cet excellent vin, affiné par l'âge et associé à des extraits—soigneusement dosés—des reconstituants les plus puissants, est toléré par les estomacs les plus délicats.

BOIVIN, WILSON & CIE.,
AGENTS GENERAUX, MONTREAL.

EASTERN DRUG CO. AGENTS POUR LES ETATS-UNIS, BOSTON, U.S.A.

Le seul moyen de réduire votre dépense de combustible, c'est d'employer notre

CHARBON

La qualité compte toujours. Essayez-le — Vous verrez.

THE HARTT & ADAIR COAL CO., 146 rue Notre-Dame Ouest.

BANQUE D'HOCHELAGA

CAPITAL PAYE - - \$2,500,000
FONDS DE RESERVE \$2,000,000

POUR VOS ENFANTS.—Ouvrez-leur un compte d'épargne à la Banque d'Hochelaga ; ils s'intéresseront à voir grossir leur dépôt et contracteront l'habitude de l'économie sans laquelle il n'y a pas de fortune possible.

LE CHAPEAU idéal des jeunes gens

le BUCKLEY

BUCKLEY & SONS,
London.

CE SOIR Carcarets

UNE LOI POUR INTERDIRE ET TOUJOURS EN VENTE

COMMON SENSE

tous les jours, les souris, les coquerelles, les punaises, les mites. Pas de mauvaise odeur. Chez tous les marchands ou de la Common Sense Mfg Co., Toronto, Canada.

EAU DE SOURCE

LAURENTIENNE

Idealement pure et rafraichissante

Les cirages à chaussures de Day & Martin

le BUCKLEY

BUCKLEY & SONS,
London.

CE SOIR Carcarets

UNE LOI POUR INTERDIRE ET TOUJOURS EN VENTE

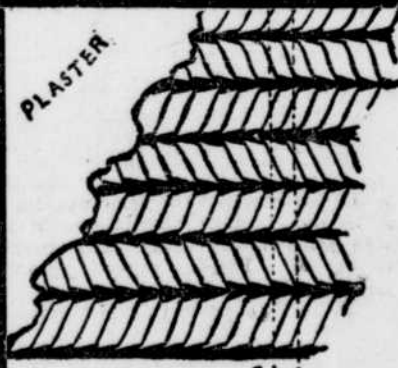
COMMON SENSE

tous les jours, les souris, les coquerelles, les punaises, les mites. Pas de mauvaise odeur. Chez tous les marchands ou de la Common Sense Mfg Co., Toronto, Canada.

EAU DE SOURCE

LAURENTIENNE

Idealement pure et rafraichissante



CELA PAYE D'EMPLOYER LES LATTES D'ACIER DILATE "HERRINGBONE"

"HERRINGBONE" épargnent du temps —

Elles se posent beaucoup plus rapidement que les lattes de bois ou de tout autre métal dilaté. Elles reposent parfaitement à plat, et les bords ont une lisière absolument droite et régulière, de sorte que les feuilles s'ajustent ensemble sans garniture ou sans les relier.

"HERRINGBONE" épargnent le plâtre —

Les lattes de métal placées obliquement donnent aux lattes "Herringbone" une grande rigidité, de sorte qu'elles ne creuseront pas dans le milieu, mais resteront fermes sous la truelle, ne laissant aucun creux à remplir de plâtre.

Les lattes supportent aussi la "clef", empêchant le plâtre de tomber en arrière et de s'émietter. Ainsi, il n'est pas nécessaire de mettre autant de plâtre pour qu'il tienne bien.

L'épargne du plâtre par l'emploi des lattes "Herringbone" au lieu des autres lattes de métal est de 20 pour cent à 30 pour cent.

"HERRINGBONE" font un meilleur mur —

Un mur qui ne creverait pas comme la chose arrive si souvent dans un mur pour lequel on a employé les lattes de bois — un mur dont le plâtre ne s'écaille pas comme les murs à lattes de métal non munies d'une bonne "clef".

Nous vous enverrons avec plaisir des échantillons gratuits et des informations complètes au sujet des lattes "Herringbone". Venez, téléphonez ou écrivez.

THE METAL SHINGLE & SIDING CO., Limited.

MANUFACTURE : PRESTON, ONT., ET MONTREAL, QUE.
Bureau à Montréal : angle de la rue St Catherine et de l'avenue Delormier. Téléphone Est 5517.

CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE EDUARD.

SOUSSION

Des soumissions cachetées adressées à l'Agence d'Embranchement pour Ligne d'Embranchement jusqu'à SAMEDI, LE 31 OCTOBRE, 1908, inclusivement, pour la construction d'une ligne de chemin de fer d'Hartford au chemin de fer de 12, 10 milles.

On peut voir les plans et devis aux endroits suivants :
Au Bureau du Chef de Gare, Souris, L. P. E.
Au Bureau de l'Ingénieur Résident, Charlottetown, L. P. E.

Et au Bureau de l'Ingénieur en Chef, Moncton, N. B., où l'on pourra se procurer des formules de soumissions.

On devra se conformer à toutes les conditions du devis.

D. POTTINGER, Gérant général.
Bureau du Chemin de fer, Moncton, N. B.

5 octobre 1908. 288-20

ephones Main 1038-9. 137 RUE ST JACQUES.

Nous n'aimons pas à désappointer les gens

Mais les femmes qui négligeront de faire partie de notre CLUB DE MACHINES A COUDRE, le seront certainement.

Le club ne peut, pour aucune considération, recevoir plus de cent membres, et que cent machines à coudre distribuées dans une ville comme Montréal.

PRIX DU CLUB POUR LA STANDARD ROTARY

Les Autres Modèles à des Prix Proportionnels
\$2.00 en entrant et UN DOLLAR PAR SEMAINE, après avoir reçu la machine.

"CÆMENTUM"
répare toutes sortes de choses, excepté les coeurs brisés.
A vendre au sous-sol.

W.H. Scroggie
Limited
Angle des rues Ste Catherine, Université et Victoria.

Faites initier votre mouchoir gratuitement. Assistez à la démonstration.
Au rez-de-chaussée.

Linge Blanc, Echantillons de Voyageurs, à Vendre à Moitié Prix.



Voici l'événement le plus important de notre section du linge blanc depuis les ventes de juin. Echantillons de voyageurs comprenant du linge fait de nansouk et batiste de qualité supérieure, et très bien fini; avec garnitures de broderie et de dentelle, vendu à la MOITIE DES PRIX REGULIERS. Les vêtements sont tous quelque peu salés dans la manipulation, mais cela n'est pas un inconvénient, car la plupart des femmes, chaque fois, les lavent avant de s'en servir, et un lavage les rendra tels qu'ils auraient été à leur prix primitif.

JUPONS		CALEÇONS		CHEMISES DE NUIT	
Rég.	60c	Rég.	20c	Rég.	60c
Rég.	80c	Rég.	43c	Rég.	69c
Rég.	\$1.15	Rég.	49c	Rég.	79c
Rég.	\$1.25	Rég.	50c	Rég.	80c
Rég.	\$1.50	Rég.	98c	Rég.	\$1.25
Rég.	\$2.25				
Rég.	\$3.00				
Rég.	\$3.25				
Rég.	\$3.50				
	</				

Dans le Monde Politique

LA TOURNÉE DE SIR WILFRID

A SAINT-CLET, DEMAIN

Sir Wilfrid sera à St-Clet, demain, jeudi, le 15 octobre, à 130 heures de l'après-midi.

La nouvelle de la visite du grand chef libéral dans les districts électoraux de Vaudreuil et de Soulanges soulève beaucoup d'enthousiasme. La population des deux comités se rendra à St-Clet pour la circonstance.

L'organisation marche activement, et la réception à Sir Wilfrid sera digne de lui.

Le premier ministre sera accompagné, en outre des candidats libéraux, MM. Gustave Boyer et A. Bourbonnais, des députés locaux, MM. J. O. Mousseau et H. Pilon, de plusieurs autres personnalités politiques qui porteront la parole.

Un train spécial laissera la Pte-Fortune à 12 heures (midi) et arrivera à Rigaud, Lavigne, Hudson Heights, Hudson, Combe, Ile d'Orléans, Vaudreuil, St-Lazare, l'arrivera à St-Clet à 12 heures, et repartira de là à 5 heures pour être au point de départ à 6.20 heures.

A SAINTE-THERÈSE ET A SAINTE-SCHOLASTIQUE, VENDREDI

Vendredi prochain, 16 octobre, le premier ministre du Canada, le chef du parti libéral, sera à Sainte-Thérèse, à 1 heure de l'après-midi, et à Sainte-Scholastique, à 3 heures.

Sir W. Laurier prononcera un discours dans chacune de ces localités. Que les électeurs des comités d'Ottawa, de Terrebonne, de Deux-Montagnes, de l'Assomption, d'Argenteuil et de Laval se rendent en foule à ces assemblées.

Les prix du passage par le C. P. R. sont réduits de 50 pour cent à Sainte-Thérèse, ainsi que de Saint-Lin à Sainte-Thérèse.

Les citoyens de Saint-Jérôme pourront prendre le train de 9.40 heures vendredi matin et être de retour à 6.15 le soir. Par ce même train pourront aussi retourner dans leurs différentes localités tous les électeurs du Nord.

A OTTAWA, SAMEDI

Sir Wilfrid Laurier terminera la semaine par une grande assemblée, à Ottawa, samedi.

Il y aura excursion et prix réduits par les lignes de chemins de fer pour les endroits environnants.

A WESTMOUNT

Les électeurs de Westmount s'étaient rendus en grand nombre hier soir, à la salle Victoria, pour entendre l'honorable Sydney Fisher, M. L. A. Rivet, R. C. Smith et autres, leur parler de la politique du gouvernement libéral et des attaques portées par les conservateurs contre les différents membres du gouvernement.

L'assemblée s'ouvrit sous la présidence de M. Trenholme, qui souhaita une cordiale bienvenue aux hôtes distingués reçus par la ville. Il remarqua :

Après avoir clairement expliqué l'administration des terres, l'honorable ministre commenta sévèrement les attaques de M. Ames. Il étudia les bénéfices obtenus par l'agriculture et le développement de l'industrie agricole.

On se sert ici dans l'est de la crise financière actuelle pour essayer de jeter du blâme sur la politique d'immigration du gouvernement et dire que c'est elle qui est la cause de beaucoup de nos nationaux sont remplacés par des immigrants. Sur ce l'honorable M. Fisher prouve que tous les immigrants qui viennent dans l'est ne sont pas compris dans la loi des bonus. Seuls les immigrants qui se destinent à un service domestique ou à l'ouvrage des fermes peuvent donner droit aux agents de recueillir leur prime. Les agents ne reçoivent absolument rien pour les immigrants qui se destinent à un autre service que celui de la culture des terres.

Le but de ces primes accordées par le gouvernement est d'encourager les agents à travailler dans les pays étrangers afin que les colonies ou les serviteurs de ferme se dirigent vers le Canada plutôt que vers un autre pays. Mais jamais le gouvernement n'a encouragé qu'il se soit à immigrer dans nos villes. Ce qu'il veut, ce sont des colons pour peupler nos immenses plaines de l'ouest.

Ces nouveaux pays présentent tant d'avantage que 400,000 Américains y sont maintenant établis et 60 pour cent de ceux qui sont restés assez longtemps ont payé des taxes nationales.

On a également accusé les libéraux d'être contraires aux intérêts des manufacturiers. M. Borden a dit dans son programme qu'il voulait adopter une politique fiscale donnant tous les avantages possibles à l'expansion de notre commerce et à l'augmentation de nos industries nationales. "C'est là", dit M. Fisher, la politique suivie par le gouvernement libéral depuis qu'il est au pouvoir. Nous avons si bien favorisé les intérêts des manufacturiers qu'il y a une différence totale entre le chiffre des statistiques sous le régime conservateur et celles du régime libéral. Depuis 1896 l'augmentation s'est fait sentir de la manière suivante :

En 1900, il y avait \$447,000,000 d'industries de ce pays. En 1904, ce chiffre se montait à \$534,000,000. La production en 1900 était de \$481,000,000. En 1905, elle était de \$706,000,000.

Le nombre de personnes employées dans nos industries était en 1900 de 320,000 et de 384,000 en 1905. Ceci est d'environ 100,000 de plus qu'en 1896 et représente que 400,000 personnes de plus qu'en 1896 vivent aujourd'hui de nos industries.

Notre commerce a augmenté dans les mêmes proportions, nos exportations de \$70,000,000 sont montées à \$215,000,000.

M. L. A. Rivet, candidat libéral dans Hochelaga, fut l'orateur suivant. C'est la troisième fois qu'il

Lighthall, C.R., qui parla brièvement et fut suivi par M. R. C. Smith.

Celui-ci, après avoir dit combien le digne d'Hochelaga, M. Rivet, a toujours fait son devoir, aborda la question de la conduite des conservateurs alors qu'ils étaient au pouvoir et de ce qu'ils sont dans l'opposition. En 1904 ils n'ont fait comme aujourd'hui qu'une campagne d'attaques personnelles et de scandales sans fonderment. Ils n'ont pas alors de politique définie ; ils ne faisaient que critiquer sans rien spécifier exactement, et sans rien suggérer pour remplacer ce qu'ils critiquaient si amèrement. M. Smith traite ensuite de la question des transports à obtenu l'attention toute spéciale de nos gouvernants. M. Rivet rend hommage au dévouement, à l'activité du ministre de la Marine et des Pêcheries.

Le nom de l'honorable M. Brodeur fut alors couvert par de longs applaudissements. M. Brodeur est en effet l'homme qui a le plus fait pour le port de Montréal que jamais aucun autre ministre avant lui.

M. Rivet rappelle alors ce que lui-même a fait pour le développement du havre. C'est d'abord en grande partie à son travail si l'ancien système a été aboli pour faire place à la commission actuelle qui a donné si grandement satisfaction.

A part cette amélioration immense, son intervention a obtenu pour son comté un grand nombre d'autres grands avantages. Deux nouveaux bureaux de poste ont été accordés tout dernièrement, l'un pour Westmount et l'autre pour la Pointe Saint-Charles.

Les manufacturiers, de même que les ouvriers ont également vu leurs intérêts défendus par lui lorsque leurs prétentions étaient justes et jamais un électeur n'est en vain venu frapper à sa porte.

M. Rivet termine en demandant aux électeurs de voter pour Laurier, non parce qu'il est Canadien-français, mais parce que c'est l'homme qui a rendu notre pays prospère. Il demande de donner la confiance des électeurs à celui qui est partisan d'un gouvernement qui a pour chef des hommes comme Laurier, Fisher, Brodeur, Lemieux et tant d'autres hommes si dignes de confiance.

M. A. R. MacMaster fit le dernier orateur. L'assemblée se termina au milieu du plus grand enthousiasme.

LE DEMENTI DE L'HON. M. PUGSLEY

Ottawa, 14 — Les documents du ministère des travaux publics jettent un jour considérable sur les accusations sensationnelles portées par G. S. Mayes, alléguant des pots-de-vin dans l'octroi d'un contrat à Mayes pour le dragage du port de Saint-Jean en 1905. Les documents démontrent d'abord que les accusations sont conformes à la vérité, et que Mayes a causé des ennuis à l'honorable ministre parce qu'il a refusé de se rendre à la demande de Mayes, qui voulait que le gouvernement achetât, il y a quelques semaines, à un prix exorbitant, son matériel de dragage. Ils vont aussi démentir, au second lieu, que Mayes ait outrageusement trompé le ministre sous des fausses couleurs. Le désir de se venger du ministre parce qu'il a refusé de permettre une opération qui aurait donné à Mayes un bénéfice clair de plusieurs milliers de dollars semble avoir amené celui-ci à mettre de côté les faits réels dans ses relations avec le ministre.

Voyons d'abord le motif. Mayes demanda il y a quelques semaines au ministre, qui avait besoin d'affaires qu'il avait avec McAvity. Le billet que M. Ames avait donné à Mayes était en compte sur des honoraires pour services professionnels, mais devait aussi une somme considérable pour divers affaires où Mayes avait été son conseiller, y compris celle d'obtenir l'entrée de la drague au Canada en franchise ; le procès de Mayes contre Connolly, son procès contre le gouvernement à propos duquel il avait obtenu une autre considération que mes services professionnels est un véritable mensonge ; mensonge d'un bout à l'autre, sans un mot de vérité. Rien ne fut dit qui put être interprété de la sorte, et la question de l'emprunt d'ailleurs, ce n'est pas là deux ans avant que j'eusse l'idée que je pourrais aller à Ottawa.

Quant à mes prétendues menaces de retarder le paiement, voici ce que j'ai à dire :

Lorsque l'on m'a informé que Mayes tentait ce chantage, j'examinai tout l'arrangement d'affaires qu'il avait avec McAvity. Le billet que M. Ames avait donné à Mayes était en compte sur des honoraires pour services professionnels, mais devait aussi une somme considérable pour divers affaires où Mayes avait été son conseiller, y compris celle d'obtenir l'entrée de la drague au Canada en franchise ; le procès de Mayes contre Connolly, son procès contre le gouvernement à propos duquel il avait obtenu une autre considération que mes services professionnels est un véritable mensonge ; mensonge d'un bout à l'autre, sans un mot de vérité. Rien ne fut dit qui put être interprété de la sorte, et la question de l'emprunt d'ailleurs, ce n'est pas là deux ans avant que j'eusse l'idée que je pourrais aller à Ottawa.

Quant à mes prétendues menaces de retarder le paiement, voici ce que j'ai à dire :

Lorsque l'on m'a informé que Mayes tentait ce chantage, j'examinai tout l'arrangement d'affaires qu'il avait avec McAvity. Le billet que M. Ames avait donné à Mayes était en compte sur des honoraires pour services professionnels, mais devait aussi une somme considérable pour divers affaires où Mayes avait été son conseiller, y compris celle d'obtenir l'entrée de la drague au Canada en franchise ; le procès de Mayes contre Connolly, son procès contre le gouvernement à propos duquel il avait obtenu une autre considération que mes services professionnels est un véritable mensonge ; mensonge d'un bout à l'autre, sans un mot de vérité. Rien ne fut dit qui put être interprété de la sorte, et la question de l'emprunt d'ailleurs, ce n'est pas là deux ans avant que j'eusse l'idée que je pourrais aller à Ottawa.

Quant à mes prétendues menaces de retarder le paiement, voici ce que j'ai à dire :

Lorsque l'on m'a informé que Mayes tentait ce chantage, j'examinai tout l'arrangement d'affaires qu'il avait avec McAvity. Le billet que M. Ames avait donné à Mayes était en compte sur des honoraires pour services professionnels, mais devait aussi une somme considérable pour divers affaires où Mayes avait été son conseiller, y compris celle d'obtenir l'entrée de la drague au Canada en franchise ; le procès de Mayes contre Connolly, son procès contre le gouvernement à propos duquel il avait obtenu une autre considération que mes services professionnels est un véritable mensonge ; mensonge d'un bout à l'autre, sans un mot de vérité. Rien ne fut dit qui put être interprété de la sorte, et la question de l'emprunt d'ailleurs, ce n'est pas là deux ans avant que j'eusse l'idée que je pourrais aller à Ottawa.

Quant à mes prétendues menaces de retarder le paiement, voici ce que j'ai à dire :

Lorsque l'on m'a informé que Mayes tentait ce chantage, j'examinai tout l'arrangement d'affaires qu'il avait avec McAvity. Le billet que M. Ames avait donné à Mayes était en compte sur des honoraires pour services professionnels, mais devait aussi une somme considérable pour divers affaires où Mayes avait été son conseiller, y compris celle d'obtenir l'entrée de la drague au Canada en franchise ; le procès de Mayes contre Connolly, son procès contre le gouvernement à propos duquel il avait obtenu une autre considération que mes services professionnels est un véritable mensonge ; mensonge d'un bout à l'autre, sans un mot de vérité. Rien ne fut dit qui put être interprété de la sorte, et la question de l'emprunt d'ailleurs, ce n'est pas là deux ans avant que j'eusse l'idée que je pourrais aller à Ottawa.

Quant à mes prétendues menaces de retarder le paiement, voici ce que j'ai à dire :

Lorsque l'on m'a informé que Mayes tentait ce chantage, j'examinai tout l'arrangement d'affaires qu'il avait avec McAvity. Le billet que M. Ames avait donné à Mayes était en compte sur des honoraires pour services professionnels, mais devait aussi une somme considérable pour divers affaires où Mayes avait été son conseiller, y compris celle d'obtenir l'entrée de la drague au Canada en franchise ; le procès de Mayes contre Connolly, son procès contre le gouvernement à propos duquel il avait obtenu une autre considération que mes services professionnels est un véritable mensonge ; mensonge d'un bout à l'autre, sans un mot de vérité. Rien ne fut dit qui put être interprété de la sorte, et la question de l'emprunt d'ailleurs, ce n'est pas là deux ans avant que j'eusse l'idée que je pourrais aller à Ottawa.

Quant à mes prétendues menaces de retarder le paiement, voici ce que j'ai à dire :

Lorsque l'on m'a informé que Mayes tentait ce chantage, j'examinai tout l'arrangement d'affaires qu'il avait avec McAvity. Le billet que M. Ames avait donné à Mayes était en compte sur des honoraires pour services professionnels, mais devait aussi une somme considérable pour divers affaires où Mayes avait été son conseiller, y compris celle d'obtenir l'entrée de la drague au Canada en franchise ; le procès de Mayes contre Connolly, son procès contre le gouvernement à propos duquel il avait obtenu une autre considération que mes services professionnels est un véritable mensonge ; mensonge d'un bout à l'autre, sans un mot de vérité. Rien ne fut dit qui put être interprété de la sorte, et la question de l'emprunt d'ailleurs, ce n'est pas là deux ans avant que j'eusse l'idée que je pourrais aller à Ottawa.

Quant à mes prétendues menaces de retarder le paiement, voici ce que j'ai à dire :

Lorsque l'on m'a informé que Mayes tentait ce chantage, j'examinai tout l'arrangement d'affaires qu'il avait avec McAvity. Le billet que M. Ames avait donné à Mayes était en compte sur des honoraires pour services professionnels, mais devait aussi une somme considérable pour divers affaires où Mayes avait été son conseiller, y compris celle d'obtenir l'entrée de la drague au Canada en franchise ; le procès de Mayes contre Connolly, son procès contre le gouvernement à propos duquel il avait obtenu une autre considération que mes services professionnels est un véritable mensonge ; mensonge d'un bout à l'autre, sans un mot de vérité. Rien ne fut dit qui put être interprété de la sorte, et la question de l'emprunt d'ailleurs, ce n'est pas là deux ans avant que j'eusse l'idée que je pourrais aller à Ottawa.

Quant à mes prétendues menaces de retarder le paiement, voici ce que j'ai à dire :

Lorsque l'on m'a informé que Mayes tentait ce chantage, j'examinai tout l'arrangement d'affaires qu'il avait avec McAvity. Le billet que M. Ames avait donné à Mayes était en compte sur des honoraires pour services professionnels, mais devait aussi une somme considérable pour divers affaires où Mayes avait été son conseiller, y compris celle d'obtenir l'entrée de la drague au Canada en franchise ; le procès de Mayes contre Connolly, son procès contre le gouvernement à propos duquel il avait obtenu une autre considération que mes services professionnels est un véritable mensonge ; mensonge d'un bout à l'autre, sans un mot de vérité. Rien ne fut dit qui put être interprété de la sorte, et la question de l'emprunt d'ailleurs, ce n'est pas là deux ans avant que j'eusse l'idée que je pourrais aller à Ottawa.

vient solliciter les suffrages des électeurs de cette division. Comme en 1904, il se présente de nouveau comme le porte-parole du parti libéral, du gouvernement de sir Wilfrid Laurier, et c'est à ce titre qu'il vient demander de nouveau la confiance de l'électorat. Il remercie sincèrement l'honorable M. Fisher d'être venu prendre part à cette assemblée, d'être venu expliquer d'une façon aussi claire, la conduite tenue par le gouvernement et d'avoir rétabli les faits si mal rapportés par M. Ames.

La question des transports a obtenu l'attention toute spéciale de nos gouvernants. M. Rivet rend hommage au dévouement, à l'activité du ministre de la Marine et des Pêcheries.

Le nom de l'honorable M. Brodeur fut alors couvert par de longs applaudissements. M. Brodeur est en effet l'homme qui a le plus fait pour le port de Montréal que jamais aucun autre ministre avant lui.

M. Rivet rappelle alors ce que lui-même a fait pour le développement du havre. C'est d'abord en grande partie à son travail si l'ancien système a été aboli pour faire place à la commission actuelle qui a donné si grandement satisfaction.

A part cette amélioration immense, son intervention a obtenu pour son comté un grand nombre d'autres grands avantages. Deux nouveaux bureaux de poste ont été accordés tout dernièrement, l'un pour Westmount et l'autre pour la Pointe Saint-Charles.

Les manufacturiers, de même que les ouvriers ont également vu leurs intérêts défendus par lui lorsque leurs prétentions étaient justes et jamais un électeur n'est en vain venu frapper à sa porte.

M. Rivet termine en demandant aux électeurs de voter pour Laurier, non parce qu'il est Canadien-français, mais parce que c'est l'homme qui a rendu notre pays prospère. Il demande de donner la confiance des électeurs à celui qui est partisan d'un gouvernement qui a pour chef des hommes comme Laurier, Fisher, Brodeur, Lemieux et tant d'autres hommes si dignes de confiance.

M. A. R. MacMaster fit le dernier orateur. L'assemblée se termina au milieu du plus grand enthousiasme.

LE DEMENTI DE L'HON. M. PUGSLEY

Ottawa, 14 — Les documents du ministère des travaux publics jettent un jour considérable sur les accusations sensationnelles portées par G. S. Mayes, alléguant des pots-de-vin dans l'octroi d'un contrat à Mayes pour le dragage du port de Saint-Jean en 1905. Les documents démontrent d'abord que les accusations sont conformes à la vérité, et que Mayes a causé des ennuis à l'honorable ministre parce qu'il a refusé de se rendre à la demande de Mayes, qui voulait que le gouvernement achetât, il y a quelques semaines, à un prix exorbitant, son matériel de dragage. Ils vont aussi démentir, au second lieu, que Mayes ait outrageusement trompé le ministre sous des fausses couleurs. Le désir de se venger du ministre parce qu'il a refusé de permettre une opération qui aurait donné à Mayes un bénéfice clair de plusieurs milliers de dollars semble avoir amené celui-ci à mettre de côté les faits réels dans ses relations avec le ministre.

Voyons d'abord le motif. Mayes demanda il y a quelques semaines au ministre, qui avait besoin d'affaires qu'il avait avec McAvity. Le billet que M. Ames avait donné à Mayes était en compte sur des honoraires pour services professionnels, mais devait aussi une somme considérable pour divers affaires où Mayes avait été son conseiller, y compris celle d'obtenir l'entrée de la drague au Canada en franchise ; le procès de Mayes contre Connolly, son procès contre le gouvernement à propos duquel il avait obtenu une autre considération que mes services professionnels est un véritable mensonge ; mensonge d'un bout à l'autre, sans un mot de vérité. Rien ne fut dit qui put être interprété de la sorte, et la question de l'emprunt d'ailleurs, ce n'est pas là deux ans avant que j'eusse l'idée que je pourrais aller à Ottawa.

Quant à mes prétendues menaces de retarder le paiement, voici ce que j'ai à dire :

Lorsque l'on m'a informé que Mayes tentait ce chantage, j'examinai tout l'arrangement d'affaires qu'il avait avec McAvity. Le billet que M. Ames avait donné à Mayes était en compte sur des honoraires pour services professionnels, mais devait aussi une somme considérable pour divers affaires où Mayes avait été son conseiller, y compris celle d'obtenir l'entrée de la drague au Canada en franchise ; le procès de Mayes contre Connolly, son procès contre le gouvernement à propos duquel il avait obtenu une autre considération que mes services professionnels est un véritable mensonge ; mensonge d'un bout à l'autre, sans un mot de vérité. Rien ne fut dit qui put être interprété de la sorte, et la question de l'emprunt d'ailleurs, ce n'est pas là deux ans avant que j'eusse l'idée que je pourrais aller à Ottawa.

Quant à mes prétendues menaces de retarder le paiement, voici ce que j'ai à dire :

Lorsque l'on m'a informé que Mayes tentait ce chantage, j'examinai tout l'arrangement d'affaires qu'il avait avec McAvity. Le billet que M. Ames avait donné à Mayes était en compte sur des honoraires pour services professionnels, mais devait aussi une somme considérable pour divers affaires où Mayes avait été son conseiller, y compris celle d'obtenir l'entrée de la drague au Canada en franchise ; le procès de Mayes contre Connolly, son procès contre le gouvernement à propos duquel il avait obtenu une autre considération que mes services professionnels est un véritable mensonge ; mensonge d'un bout à l'autre, sans un mot de vérité. Rien ne fut dit qui put être interprété de la sorte, et la question de l'emprunt d'ailleurs, ce n'est pas là deux ans avant que j'eusse l'idée que je pourrais aller à Ottawa.

Quant à mes prétendues menaces de retarder le paiement, voici ce que j'ai à dire :

Lorsque l'on m'a informé que Mayes tentait ce chantage, j'examinai tout l'arrangement d'affaires qu'il avait avec McAvity. Le billet que M. Ames avait donné à Mayes était en compte sur des honoraires pour services professionnels, mais devait aussi une somme considérable pour divers affaires où Mayes avait été son conseiller, y compris celle d'obtenir l'entrée de la drague au Canada en franchise ; le procès de Mayes contre Connolly, son procès contre le gouvernement à propos duquel il avait obtenu une autre considération que mes services professionnels est un véritable mensonge ; mensonge d'un bout à l'autre, sans un mot de vérité. Rien ne fut dit qui put être interprété de la sorte, et la question de l'emprunt d'ailleurs, ce n'est pas là deux ans avant que j'eusse l'idée que je pourrais aller à Ottawa.

Quant à mes prétendues menaces de retarder le paiement, voici ce que j'ai à dire :

Lorsque l'on m'a informé que Mayes tentait ce chantage, j'examinai tout l'arrangement d'affaires qu'il avait avec McAvity. Le billet que M. Ames avait donné à Mayes était en compte sur des honoraires pour services professionnels, mais devait aussi une somme considérable pour divers affaires où Mayes avait été son conseiller, y compris celle d'obtenir l'entrée de la drague au Canada en franchise ; le procès de Mayes contre Connolly, son procès contre le gouvernement à propos duquel il avait obtenu une autre considération que mes services professionnels est un véritable mensonge ; mensonge d'un bout à l'autre, sans un mot de vérité. Rien ne fut dit qui put être interprété de la sorte, et la question de l'emprunt d'ailleurs, ce n'est pas là deux ans avant que j'eusse l'idée que je pourrais aller à Ottawa.

Quant à mes prétendues menaces de retarder le paiement, voici ce que j'ai à dire :

Lorsque l'on m'a informé que Mayes tentait ce chantage, j'examinai tout l'arrangement d'affaires qu'il avait avec McAvity. Le billet que M. Ames avait donné à Mayes était en compte sur des honoraires pour services professionnels, mais devait aussi une somme considérable pour divers affaires où Mayes avait été son conseiller, y compris celle d'obtenir l'entrée de la drague au Canada en franchise ; le procès de Mayes contre Connolly, son procès contre le gouvernement à propos duquel il avait obtenu une autre considération que mes services professionnels est un véritable mensonge ; mensonge d'un bout à l'autre, sans un mot de vérité. Rien ne fut dit qui put être interprété de la sorte, et la question de l'emprunt d'ailleurs, ce n'est pas là deux ans avant que j'eusse l'idée que je pourrais aller à Ottawa.

Quant à mes prétendues menaces de retarder le paiement, voici ce que j'ai à dire :

Lorsque l'on m'a informé que Mayes tentait ce chantage, j'examinai tout l'arrangement d'affaires qu'il avait avec McAvity. Le billet que M. Ames avait donné à Mayes était en compte sur des honoraires pour services professionnels, mais devait aussi une somme considérable pour divers affaires où Mayes avait été son conseiller, y compris celle d'obtenir l'entrée de la drague au Canada en franchise ; le procès de Mayes contre Connolly, son procès contre le gouvernement à propos duquel il avait obtenu une autre considération que mes services professionnels est un véritable mensonge ; mensonge d'un bout à l'autre, sans un mot de vérité. Rien ne fut dit qui put être interprété de la sorte, et la question de l'emprunt d'ailleurs, ce n'est pas là deux ans avant que j'eusse l'idée que je pourrais aller à Ottawa.

Quant à mes prétendues menaces de retarder le paiement, voici ce que j'ai à dire :

Lorsque l'on m'a informé que Mayes tentait ce chantage, j'examinai tout l'arrangement d'affaires qu'il avait avec McAvity. Le billet que M. Ames avait donné à Mayes était en compte sur des honoraires pour services professionnels, mais devait aussi une somme considérable pour divers affaires où Mayes avait été son conseiller, y compris celle d'obtenir l'entrée de la drague au Canada en franchise ; le procès de Mayes contre Connolly, son procès contre le gouvernement à propos duquel il avait obtenu une autre considération que mes services professionnels est un véritable mensonge ; mensonge d'un bout à l'autre, sans un mot de vérité. Rien ne fut dit qui put être interprété de la sorte, et la question de l'emprunt d'ailleurs, ce n'est pas là deux ans avant que j'eusse l'idée que je pourrais aller à Ottawa.

Quant à mes prétendues menaces de retarder le paiement, voici ce que j'ai à dire :

Lorsque l'on m'a informé que Mayes tentait ce chantage, j'examinai tout l'arrangement d'affaires qu'il avait avec McAvity. Le billet que M. Ames avait donné à Mayes était en compte sur des honoraires pour services professionnels, mais devait aussi une somme considérable pour divers affaires où Mayes avait été son conseiller, y compris celle d'obtenir l'entrée de la drague au Canada en franchise ; le procès de Mayes contre Connolly, son procès contre le gouvernement à propos duquel il avait obtenu une autre considération que mes services professionnels est un véritable mensonge ; mensonge d'un bout à l'autre, sans un mot de vérité. Rien ne fut dit qui put être interprété de la sorte, et la question de l'emprunt d'ailleurs, ce n'est pas là deux ans avant que j'eusse l'idée que je pourrais aller à Ottawa.

Quant à mes prétendues menaces de retarder le paiement, voici ce que j'ai à dire :

Lorsque l'on m'a informé que Mayes tentait ce chantage, j'examinai tout l'arrangement d'affaires qu'il avait avec McAvity. Le billet que M. Ames avait donné à Mayes était en compte sur des honoraires pour services professionnels, mais devait aussi une somme considérable pour divers affaires où Mayes avait été son conseiller, y compris celle d'obtenir l'entrée de la drague au Canada en franchise ; le procès de Mayes contre Connolly, son procès contre le gouvernement à propos duquel il avait obtenu une autre considération que mes services professionnels est un véritable mensonge ; mensonge d'un bout à l'autre, sans un mot de vérité. Rien ne fut dit qui put être interprété de la sorte, et la question de l'emprunt d'ailleurs, ce n'est pas là deux ans avant que j'eusse l'idée que je pourrais aller à Ottawa.

MISSION SAINT-JACQUES

Comité de Honoré Gervais

CANDIDAT DE SIR WILFRID LAURIER

COMITE CENTRAL

Tel. Est 1176. Coin des rues Ste Catherine et Montcalm.

LISTE DES COMITES:

Main 5038-- Rue Notre-Dame Est 220.

Est 902 -- Rue Craig Est 541.

Est 1586-- Rue Ontario Est 660 coin Beaudry.

Est 1589-- Rue Ontario Est 461.

Est 1674-- Rue Berri 571, salle Brault.

Est 1656-- Rue Roy 519, près Parc Lafontaine.

Tous les amis de M. Honoré Gervais sont cordialement invités à se rendre aux comités et à seconder l'organisation.

292-10

MANUFACTURE DE CHAUSSURES

Des soumissions pour la vente en bloc ou séparée de la manufacture de chaussures "J. L. PELTIER ET CIE", 17 rue Saint-Gabriel, Montréal, seront reçues au bureau du sous-séjour jusqu'à :

1. Un lot de chaussures, \$18,401.97
2. Un lot de chaussures, \$10,000.00
3. Cuir et fournitures pour chaussures, \$2,536.80
4. Installation et roulant de la manufacture, machines, \$10,597.04
5. Comptes recevables, \$30,126.40

Le sous-séjour ne sera tenu d'accepter ni la plus haute ni aucune soumission. Le stock et les machines peuvent être examinés et demandés et toutes informations obtenues au bureau du sous-séjour.

P. S. Ross & Sons, 142 Notre-Dame Ouest. JOHN W. ROSS, syndic, 17, 14, 16, 19

L'hon. M. Pugsley a déjà démontré leur fausseté.

Voici d'autres renseignements complémentaires :

Dans une assemblée conservatrice, tenue lundi, à St-Jean, N. B., M. Hazen, l'hon. M. Pugsley, M. Pugsley, une accusation très grave.

Il a accusé le ministre des Travaux Publics d'avoir pressuré un entrepreneur de dragage pour lui faire donner un pourcentage sur son contrat à un ami et d'avoir exigé personnellement de lui un montant de \$2,000.

M. Hazen a produit une déclaration même de l'entrepreneur, un M. Gersom B. Mayes, où les faits sont racontés en détail.

Mis en possession de ce document et du rapport du discours de M. Hazen, l'hon. M. Pugsley y a répondu : "M. Mayes est une infâme, misérable canaille, un misérable menteur."

"C'est, dit-il, le démentement d'une conspiration ourdie pour forcer le département à acheter une drague à un prix exorbitant, qui dépasse de \$49,000 l'évaluation faite par les experts du ministère."

"Lorsque Mayes vint me voir, il me demanda de lui indiquer les personnes qui pourraient s'intéresser aux faits dans ce contrat, et je lui mentionnai le nom de M. McAvity, comme bailleur de fonds possible. Je n'en ai pas entendu parler depuis, jusqu'au moment où l'on a essayé, tout récemment, de me forcer d'acheter la drague, sans quoi il y aurait de terribles révélations, et je refusai absolument de chanter."

Lorsque l'on m'a informé que Mayes tentait ce chantage, j'examinai tout l'arrangement d'affaires qu'il avait avec McAvity. Le billet que M. Ames avait donné à Mayes était en compte sur des honoraires pour services professionnels, mais devait aussi une somme considérable pour divers affaires où Mayes avait été son conseiller, y compris celle d'obtenir l'entrée de la drague au Canada en franchise ; le procès de Mayes contre Connolly, son procès contre le gouvernement à propos duquel il avait obtenu une autre considération que mes services professionnels est un véritable mensonge ; mensonge d'un bout à l'autre, sans un mot de vérité. Rien ne fut dit qui put être interprété de la sorte, et la question de l'emprunt d'ailleurs, ce n'est pas là deux ans avant que j'eusse l'idée que je pourrais aller à Ottawa.

Quant à mes prétendues menaces de retarder le paiement, voici ce que j'ai à dire :

Lorsque l'on m'a informé que Mayes tentait ce chantage, j'examinai tout l'arrangement d'affaires qu'il avait avec McAvity. Le billet que M. Ames avait donné à Mayes était en compte sur des honoraires pour services professionnels, mais devait aussi une somme considérable pour divers affaires où Mayes avait été son conseiller, y compris celle d'obtenir l'entrée de la drague au Canada en franchise ; le procès de Mayes contre Connolly, son procès contre le gouvernement à propos duquel il avait obtenu une autre considération que mes services professionnels est un véritable mensonge ; mensonge d'un bout à l'autre, sans un mot de vérité. Rien ne fut dit qui put être interprété de la sorte, et la question de l'emprunt d'ailleurs, ce n'est pas là deux ans avant que j'eusse l'idée que je pourrais aller à Ottawa.

Quant à mes prétendues menaces de retarder le paiement, voici ce que j'ai à dire :

Lorsque l'on m'a informé que Mayes tentait ce chantage, j'examinai tout l'arrangement d'affaires qu'il avait avec McAvity. Le billet que M. Ames avait donné à Mayes était en compte sur des honoraires pour services professionnels, mais devait aussi une somme considérable pour divers affaires où Mayes avait été son conseiller, y compris celle d'obtenir l'entrée de la drague au Canada en franchise ; le procès de Mayes contre Connolly, son procès contre le gouvernement à propos duquel il avait obtenu une autre considération que mes services professionnels est un véritable mensonge ; mensonge d'un bout à l'autre, sans un mot de vérité. Rien ne fut dit qui put être interprété de la sorte, et la question de l'emprunt d'ailleurs, ce n'est pas là deux ans avant que j'eusse l'idée que je pourrais aller à Ottawa.

Quant à mes prétendues menaces de retarder le paiement, voici ce que j'ai à dire :

Lorsque l'on m'a informé que Mayes tentait ce chantage, j'examinai tout l'arrangement d'affaires qu'il avait avec McAvity. Le billet que M. Ames avait donné à Mayes était en compte sur des honoraires pour services professionnels, mais devait aussi une somme considérable pour divers affaires où Mayes avait été son conseiller, y compris celle d'obtenir l'entrée de la drague au Canada en franchise ; le procès de Mayes contre Connolly, son procès contre le gouvernement à propos duquel il avait obtenu une autre considération que mes services professionnels est un véritable mensonge ; mensonge d'un bout à l'autre, sans un mot de vérité. Rien ne fut dit qui put être interprété de la sorte, et la question de l'emprunt d'ailleurs, ce n'est pas là deux ans avant que j'eusse l'idée que je pourrais aller à Ottawa.

Quant à mes prétendues menaces de retarder le paiement, voici ce que j'ai à dire :

Lorsque l'on m'a informé que Mayes tentait ce chantage, j'examinai tout l'arrangement d'affaires qu'il avait avec McAvity. Le billet que M. Ames avait donné à Mayes était en compte sur des honoraires pour services professionnels, mais devait aussi une somme considérable pour divers affaires où Mayes avait été son conseiller, y compris celle d'obtenir l'entrée de la drague au Canada en franchise ; le procès de Mayes contre Connolly, son procès contre le gouvernement à propos duquel il avait obtenu une autre considération que mes services professionnels est un véritable mensonge ; mensonge d'un bout à l'autre, sans un mot de vérité. Rien ne fut dit qui put être interprété de la sorte, et la question de l'emprunt d'ailleurs, ce n'est pas là deux ans avant que j'eusse l'idée que je pourrais aller à Ottawa.

Quant à mes prétendues menaces de retarder le paiement, voici ce que j'ai à dire :

Lorsque l'on m'a informé que Mayes tentait ce chantage, j'examinai tout l'arrangement d'affaires qu'il avait avec McAvity. Le billet que M. Ames avait donné à Mayes était en compte sur des honoraires pour services professionnels, mais devait aussi une somme considérable pour divers affaires où Mayes avait été son conseiller, y compris celle d'obtenir l'entrée de la drague au Canada en franchise ; le procès de Mayes contre Connolly, son procès contre le gouvernement à propos duquel il avait obtenu une autre considération que mes services professionnels est un véritable mensonge ; mensonge d'un bout à

MARCHE DEDIEE AUX GYMNASTES

Un élève du Collège Saint-Laurent dédie une composition musicale aux vainqueurs de Rome.
--- Troisième lettre du rapporteur officiel de l'équipe canadienne.



Un élève du Collège de Saint-Laurent, M. Téphore Bourassa, a composé une marche qu'il a dédiée aux gymnastes canadiens vainqueurs des concours athlétiques de Rome. Cette marche est intitulée "Les Vainqueurs" et il nous fait plaisir de la reproduire.

M. Téphore Bourassa, élève de l'ère année de philosophie au Collège de Saint-Laurent, est le fils de M. Joseph Bourassa, de Holyoke, Mass.

Correspondance spéciale à la PRESSE
Rome, 22 septembre, 11 heures du soir. — A la réunion de ce soir, la Fédération des Associations Sportives Catholiques Italiennes, a choisi, sous la présidence du comte Mario di Carpegna, les jurés internationaux qui présideront aux fêtes de demain. Le représentant de la "Presse" a été choisi comme juge de

la course à obstacles et comme arbitre des parties de football qui seront disputées vendredi prochain.

L'équipe irlandaise, de Dublin est arrivée ce soir avec 150 pèlerins qui présenteront des adresses à Sa Sainteté demain même. L'ex-lord-maire de Dublin les accompagne. Au collège irlandais, le révérend M. Hayden leur a accordé une large hospitalité pour la soirée et il y a eu concert. Plusieurs discours ont été prononcés. Le représentant de la "Presse" était présent et a aussi adressé la parole.

Ce matin, l'équipe canadienne a quitté l'hôtel Britannia pour se rendre au casernement qui lui est réservé au collège Leoniana, tout près de l'église Saint-Joachim, église patronale de Léon XIII. La Fédération des Ass. Sportives Cath. Italiennes, jusqu'à présent, s'est montrée très vnement prévenante pour nos gymnastes, et le comte Mario di Carpegna, surtout, type parfait du gentilhomme, s'est dévoué entièrement aux délégués du Canada.

M. Rivet, qui nous pilote ici, n'épargne aucun sacrifice pour faire voir aux gymnastes les choses intéressantes de la Ville Eternelle. Sur demande expresse de Mgr Bisletti, le majordome du Pape, les Canadiens lui ont été présentés par M. Rivet hier. Mgr Bisletti a été tout à fait charmant, et il n'a pas ménagé les bons souhaits aux jeunes gens qui ont fait un si long voyage pour représenter le Canada Catholique, et aux généreuses personnes qui ont bien voulu faciliter cette délégation considérée comme la plus importante, bien que les journaux de la capitale semblent plutôt froids à l'égard du Congrès.

Le "Corriere dell'Italia" est le seul qui s'occupe impartialement des choses publiques, le comte pour en juger par les extraits qui sont publiés ci-dessous.

A midi, aujourd'hui, les gymnastes ont dîné au collège Canadien, sur invitation expresse du supérieur, M. l'abbé Clapin, P.S.S., dont l'hospitalité toute charmante a été tout particulièrement appréciée par les délégués.

La Société Nationale des Gymnastes a été la seule qui se soit régulièrement inscrite au concours. La plupart des Sociétés sont arrivées aujourd'hui, et plusieurs n'avaient pas encore défrayé les dépenses d'inscription.

Il y a trois cents gymnastes au collège Leoniana, mais les Canadiens ont des quartiers particuliers. Le Fr. Biagio, le secrétaire de la F.A.S.C.I., a vu à leur confort, malgré la discipline toute militaire du casernement et tout marche à merveille, en dépit de quelques légers ennuis d'administration interne, à la F.A.S.C.I.

Le professeur Scott est très populaire déjà ici. Connu de réputation, il est l'un des héros du jour au Congrès.

Les gymnastes ont visité les églises suivantes depuis leur arrivée: St. Pierre, Sainte-Marie Majeure, St. Jean de Latran, le Panthéon, (Sainte-Marie des Anges), les Capucins, Saint-Pierre hors les Murs, Sainte Agnès, Sainte Agnès hors les murs, Saint Sébastien, Sainte Constance, Saint André des Halles, les Saints Apôtres, l'Ar. Coeli, Saint Augustin, Sainte Cécile, Domine Quo Vadis, le Gesù, St. Louis des Français, St. Marcel, Sainte Marie de la Victoire, St. Pierre aux Liens, St. Praxède, Ste Pudentienne, St. Sylvestre, Trinité des Monts. (Description dans "l'Italie Moderne illustrée"). Les catacombes de saint Calixte et de sainte Agnès, la prison maritime ont été aussi visitées. (Voir l'ibid). Le Collège, les fort antiques, les thermes de Caracalla, les vieux ven-

tiges des temples et la voie appien- ont été l'objet d'une visite fort instructive grâce aux connaissances érudites de M. et Mme L. J. Rivet, (Description L. It. Nod. Illers).

A THETFORD MINES

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Thetford, 14 — Le lot à bâtir, donné en prix pour les concours qui a eu lieu entre les lecteurs de la "Presse", a été gagné par M. F. Dodier, lauréat.

La "Bell Asbestos Co." a commencé à faire construire un nouvel édifice pour ses bureaux, en face de la gare. La façade sera en marbre et la bâtisse coûtera près de \$40,000.

O. Aubin, arrêté pour ivresse et tapage a été condamné à \$2 d'amende et aux frais. Son frère Alphonse a été aussi condamné à \$5 et aux frais pour avoir essayé de le délivrer des mains du constable Lamontagne, qui venait d'opérer la première arrestation. La cour était présidée par les commissaires Kemi Laliberté et Benjamin Ansley.

BRULE A MORT

Chutes Niagara, Ont., 14 — Un incendie s'est déclaré, hier soir, dans le vieil édifice du "Roller Rink", actuellement occupé par des journaux italiens. Dix Italiens ont été réveillés en sursaut et ont pu se sauver avec leurs effets. Le fils du propriétaire, Félix Cristelli, un garçon de 24 ans, a été suffoqué par la fumée et brûlé à mort en voulant sauver un bidon de paraffine qui se trouvait dans l'édifice.

ORDRES DU PAPE

Paris, 14 — D'après le "Figaro", les évêques de France ont reçu une lettre du cardinal Merry del Val, secrétaire d'Etat du Pape, leur demandant, à l'avenir, d'assister aux conférences des universités de l'Etat.

FETE A SAINT-DAVID D'YAMASKA

St-David, 14 — Dimanche dernier, M. l'abbé Jacob J. Fortier, curé de Capriola, Cal., a célébré l'office divin, ici. Le vénérable prêtre est un enfant de notre paroisse, qu'il n'avait pas revu depuis vingt ans. Les cultivateurs âgés ont été heureux de revoir le fils de leur ancien député d'Yamaska, feu M. Noël Fortier.

M. le curé Arthur Paquin prononce le sermon du jour, en termes très appropriés et donna de sages conseils aux fidèles sur les indigences et la meilleure manière de les gagner.

Le soir, il y eut, chez M. le Dr L. A. Fortier, dîner et soirée intime, en l'honneur de M. le curé de Capriola. Il y avait réuni: MM. F. L. Desvillers, de Montréal, confrère de classe, à Nicolet, de M. l'abbé Fortier; le notaire Pepin et sa femme; M. O. Fortier, percepteur du revenu fédéral à Sorel, et son fils aîné.

M. l'abbé Fortier, après avoir fait une visite à M. M. G. Proulx, et à M. F. Duville, de Nicolet, retournera dans son lointain pays de Capriola, à la fin de la semaine prochaine.



A OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

Enfants renversés par une voiture.

— La fin de la grève. — Deux mois de prison pour vol. — Jugement excessif. — Disparition mystérieuse. — Première inscription. — Bénédiction d'une statue.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 14 — Au moment où les travaux de la rue Wellington, dimanche après-midi, pour passer les soldats, l'inspecteur Smith, âgé de 8 ans, et Albert Smith, âgé de 3 ans, dont les parents demeurent sur la rue Queen, ont été renversés par une voiture de place, mais ont été blessés au côté et au poignet et ses jours paraissent quelque peu compromis, mais à moins de complications imprévues, tous deux en seront quittes pour quelques jours de repos.

A part une seule exception, tous les grévistes de l'atelier des locomotives de la compagnie Canadienne, au nombre de 23, ont été renvoyés à l'ouvrage hier. Il est remarqué que ces ouvriers vont recevoir une augmentation de salaire de 10 pour cent, ce qui est une reconnaissance de leur loyauté et de leur dévouement à la compagnie.

P. Georges Ledoux, de Trois-Rivières, a été condamné, lundi, par le magistrat Goyette, de Hull, à deux mois de prison pour vol. Ledoux avait emprunté un vêtement d'une valeur de \$15 pour aller à un bal d'avant-prémière.

M. Louis Gauthier, un contributeur du village de la Pointe Gauthier, a pris des précautions pour faire dé-

couvrir M. Alfred Paul, le maire de ce endroit. Le plaignant prétend que M. Paul n'a pas été élu conformément à la loi.

M. E. P. Wilber, de Bethlehem, Pa., Pennsylvania, ex-président du chemin de fer de la vallée Lehigh, est arrivé, lundi, à Ottawa, à bord de son magnifique yacht "Sport" après une croisière sur les lacs et le canal Rideau.

M. Wilber, qui était accompagné de MM. Harry Wilber et E. P. Wilber Jr. est reparti, aujourd'hui, pour les îles où il possède une superbe demeure d'été.

Il est probable que la compagnie de tramways électriques d'Ottawa va appeler au jugement rendu récemment dans la réclamation en dommages-intérêts déposée par Mlle Léon Morin à la suite de l'accident sur la ligne de Britannia dans lequel elle perdit une jambe. Mlle Morin avait obtenu \$2,500 de dommages-intérêts, somme que la compagnie trouve exorbitante, étant donné que cet accident n'a pas empêché Mlle Morin de trouver une place dans un bureau.

Stanley Sutherland, un jeune garçon de 15 ans, fils de Mme D. Sutherland, de l'avenue Henderson, a disparu ce soir à la semaine dernière, et n'a pas été retrouvé depuis. La police a été prévenue et a commencé immédiatement des recherches.

La première inscription pour le concours dramatique et musical du gouvernement, a été reçue, lundi, par M. P. C. T. O'Hara, secrétaire du comité exécutif. C'est celle du "Bickens" Fellowship Club, de Toronto, qui a déjà pris part au concours de l'année dernière, présentant "The Cricket on the Hearth".

M. William Wainwright, vice-président du Grand Tronc, qui était le jour de l'arrivée de la ligne de la compagnie de l'Ontario, a déclaré que le contrat pour la construction de l'avenue des lacs serait accordé cette semaine, et que les travaux seraient repris aussitôt pour pouvoir être terminés cet automne.

Monsieur Roy, évêque auxiliaire de Québec, prêtre, dimanche, à la bénédiction solennelle d'une statue de Notre-Dame de l'Assommoir à l'église de la paroisse Saint-François d'Assise, par M. Louis Croteau, de Hintonburg. Le

steamer "Bellona", de la ligne Thomson, est arrivé hier avant-midi à 10 heures.

Le capitaine Ross rencontré par le reporter maritime de la "Presse", a déclaré que le voyage du "Bellona" s'était accompli sans incident remarquable. Le navire nous arrive chargé de fruits, de vin, de soufre et autres marchandises. Le "Bellona" apporte environ 2,100 tonnes de raisins de toutes sortes, et du vin de Mel23.

La cargaison ne pourrait être en meilleure condition. Elle prend environ 500 tonnes de soufre. Le voyage du "Bellona" a été très rapide.

Les navires suivants sont entrés hier matin dans notre port: le "Nordamerika", arrivé à 9 heures, venant de Hambourg; le "Pretorian", à 9 heures; le "Manchester Engineer", à 10 heures et quart.



Cette femme dit qu'elle a été exemptée d'une opération, par le composé végétal de Lydia E. Pinkham. Madame Frank Emsley, de Lindsay, Ontario, écrit à Madame Pinkham:

"Lequel je vous ai écrit, il y a quelque temps, j'étais très malade, souffrant de toutes les maladies féminines. Il y avait inflammation dans les organes, je ne pouvais me tenir debout, ni marcher à la plus petite distance. A la fin, je fus mise au lit, et le médecin me dit qu'une opération seule pouvait me sauver, mais cela je refusai de le faire.

"Une amie me parla du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Après en avoir pris trois bouteilles, je me sens une personne nouvelle.

"Je recommande fortement à toutes les femmes qui souffrent de maladies féminines, le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Pour les femmes malades
Depuis trente ans, Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, fait d'herbes et de racines, a été le remède par excellence pour les maladies de femmes. Il a positivement guéri des milliers de femmes qui souffraient de déplacements, d'inflammations, d'ulcérations, tumeurs fibreuses, irrégularité, douleurs périodiques, mal de dos, de sentiment de laisser aller, de flatuosité, d'indigestion, de vertige ou de prostration nerveuse. Pourquoi ne l'essayez-vous pas?

Madame Pinkham invite toutes les femmes malades à lui écrire pour avoir ses conseils. Elle en a ramené des milliers à la santé. Adresse: Lynn, Mass.

Chemises de Nuit et Pyjamas POUR HOMMES.



Pour avoir le véritable confort durant votre sommeil, essayez un complet de nuit pyjama ou une bonne chemise de nuit et vous serez convaincu. Une chemise de nuit dure bien et se lave bien, et coûte peu. Les vêtements de nuit faits de ce tissu paraissent aussi bien que les autres, mais ils sont convenablement tenus et confortables.

Bonnes chemises de nuit en flanelle, à 40c.
De meilleures à 75c., et notre meilleure qualité à \$1 chacune.
Chemises de nuit en flanelle blanche avec garnitures de fantaisie, très bonne qualité, à \$1.25.
Chemises de nuit en coton blanc, bien faites, unies ou rayées, à 60c., 75c. et \$1.

Les complets pyjamas sont de plus en plus portés par les hommes, surtout en voyage. Nous en avons une grande variété dans toutes les grandeurs, en flanelle, flanelle de fantaisie et rayée.
Prix: \$1.25, \$1.50, \$1.75, \$2, \$2.50 et \$3.

Aussi robes de chambre pour hommes.
Services de bain: \$1.50, \$2 pour 25c., 35c., 40c., 50c., à \$1 chacune.
Robes de bain: \$3.75 à \$5.50.

Allan

A l'angle des rues Craig et Bury
401 Ste Catherine Ouest

LE TRANSCONTINENTAL

INAUGURATION DU SERVICE DES PASSAGERS SUR LE GRAND-TRONC-PACIFIQUE ENTRE WINNIPEG, MANITOBA ET WAINWRIGHT, ALBERTA.

Le département des voyageurs du Grand Tronc vient de publier une circulaire attirant l'attention des agents sur l'inauguration du service des passagers sur la première section de la voie du Grand-Tronc-Pacifique, couvrant une distance de 667 milles, de Winnipeg, Manitoba, à Wainwright, Alberta.

Ce service est sous le contrôle du département de construction, et nul doute qu'il sera très apprécié des colons et des hommes d'affaires qui se sont déjà installés en grand nombre le long de la nouvelle ligne, parce qu'il leur facilitera les moyens de communication avec les grands centres. Ce service permettra aussi à ceux qui cherchent des destinations de visiter tout le district et d'explorer la place la merveilleuse fertilité et la grande richesse de cette contrée traversée par la nouvelle ligne.

Les premiers horaires relatifs à ce nouveau service sont publiés et on peut les obtenir en faisant la demande à l'importeur quelle agence du Grand Tronc.

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être adressés des noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

COTE — A. Malouin, le 19 octobre 1908, au No 522 rue Lasalle, l'épouse de M. William Côté, un fils, baptisé Joseph-François-Xavier-Adrien, Parrain et marraine, M. et Mme François-Xavier Roy, oncle et tante de l'enfant.

LABELLE — A. Montréal, le 12 octobre 1908, au No 212 rue Boyer, l'épouse de M. Alphonse Labelle, tailleur, une fille, baptisée Marie-Jeanne-Gabrielle, Parrain et marraine, M. Henri Labelle et Mme Della Saint-Louis.

READY — A. Lachine, le 12 octobre 1908, au No 258 rue St-Joseph, l'épouse de M. Arthur Ready, maître-barbier, une fille, baptisée Marie-Emma-Lucienne, Parrain et marraine, M. Adolphe Lacombe et Mme Alfred Ready, cousin et grand-mère de l'enfant.

ROBITAILLE — A. Montréal, le 12 octobre 1908, au No 512 rue Drolet, l'épouse de M. Urie Robitaille, un fils, baptisé Joseph-Jean-Baptiste-Zénon, Parrain et marraine, M. et Mme Zénon Robitaille, oncle et tante de l'enfant.

MARIAGES

COURVILLE - ROLLAND — A. Montréal, le 3 octobre 1908, à la chapelle du Sacré-Cœur, église St-Jacques, M. Hector Courville, de Vagreville, Alberta, conduisant à l'autel Mlle Louise Rolland, la benédiction nuptiale a été donnée par le révérend M. Tranchemontagne.

DECES

BEAUGRAND DIT CHAMPAGNE — A. Montréal, le 13 octobre 1908, à l'âge de 58 ans, Aristide Beaugrand dit Champagne, M. D., M. C., les funérailles auront lieu vendredi, le 16 du courant. Le convoi funéraire partira de la demeure de la famille, No 160 rue Drolet, à 7 h. 30, pour se rendre à l'église St-Louis de France et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER — A. Montréal, au couvent de la Providence, angle des rues St-Hubert et St-Catherine, le 13 octobre 1908, Sophie Boucher, fille de feu Charles Boucher et de Marie Brossard, de Lachine, les funérailles auront lieu jeudi, le 15 du courant. Le convoi funéraire partira de la demeure de son père, No 869 rue St-Catherine Est, pour se rendre, de là, au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHARD — A. Lachine, le 13 octobre 1908, à l'âge de 49 ans et quelques jours, Julien Bouchard, entrepreneur maçon, les funérailles auront lieu jeudi, le 15 du courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure, No 51, chemin des 3 heures 30, pour se rendre à l'église de la paroisse et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARON — A. Montréal, le 13 octobre 1908, à l'âge de 16 ans et 6 mois, Marguerite Caron, fille de M. Caron, les funérailles auront lieu jeudi, le 15 du courant. Le convoi funéraire partira de la demeure de son père, No 769 rue Huntley, à 6 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHALFOUX — A. Montréal, le 13 octobre 1908, à l'âge de 7 mois, Marie-Gilberte, enfant bien-aimée de Maxime Chalfoux, les funérailles auront lieu le 15 du courant. Le convoi funéraire partira de la demeure de son père, No 337 rue Rivard, à 10 heures a.m., funérailles privées.

DAIGNAULT — A. Montréal, le 13 octobre 1908, à l'âge de 66 ans, Mme Lucinda McPherson, épouse de feu F. X. Daignault, autrécien de Saint-Louis de Gonzague, les funérailles auront lieu jeudi, le 15 du courant. Le convoi funéraire partira de la demeure de son fils, No 137 rue Cartier, à 7 h. 45, pour se rendre à l'église St-Denis, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FABRE — A. Montréal, le 12 octobre 1908, à l'âge de 26 ans et 11 mois, Édouard H. Fabre, les funérailles auront lieu jeudi, le 15 du courant. Le convoi funéraire partira de la demeure de son père, No 279 rue Marquette, à 10 heures a.m., pour se rendre à l'église de l'Immaculée-Conception, où sera chanté le service, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HACKETT — A. la Pointe Saint-Charles, le 13 octobre 1908, à l'âge de 21 ans, 2 mois, Godfroid-Pierre, fils de Pierre Hackett, 1314 Shearer, avis des funérailles plus tard.

HOTTE — A. Sainte-Rose, le 9 octobre 1908, à l'âge de 5 mois et 8 jours, Estelle, fille bien-aimée de Marie-Anne-Bonnie Hotte, cultivateur, les funérailles ont eu lieu dimanche, le 10 du courant.

HARDY — A. Montréal, le 13 octobre 1908, à l'âge de 24 ans, Mme Alphonse Hardy, née Sylvester, Aurora, les funérailles auront lieu jeudi, le 15 du courant. Le convoi funéraire partira de la demeure de son époux, No 412 rue Brébeuf, à 4 heures, pour se rendre à l'église de l'Immaculée-Conception, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LUSSIER — A. Montréal, le 13 octobre 1908, à l'âge de 8 ans et 10 mois, Lucienne, enfant bien-aimée de Dame Veuve Lussier, 1916 Ontario Est, les funérailles auront lieu à Chambly-Bassin, le 14 du courant.

PREVOST — A. Montréal, le 13 octobre 1908, à l'âge de 59 ans 6 mois, Mme Victor Giroux, épouse d'Alphonse Prevost, maître charcutier, les funérailles auront lieu vendredi, le 16 du courant. Le convoi funéraire partira de la demeure de son époux, No 17 rue St-Eliabeth, par Dufréne, à 6 heures 45, pour se rendre à l'église St-Vincent de Paul et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SERVICE ANNIVERSAIRE
PAQUETTE — A. Montréal, le 13 octobre 1908, au No 31 rue Prévost, l'épouse de M. Adolphe Paquette, une fille, baptisée Marguerite-Alice, Parrain et marraine, M. et Mme Dufréne, grands-parents de l'enfant.

FORTES DOULEURS A L'ESTOMAC, MAL DANS LE DOS ET DANS LES COTES, ANEMIE.

Voilà ce qui me faisait souffrir quand je me suis rendue aux Bureaux de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, dit Madame Oscar Paiement, de Montréal.

Comme tous les malades étaient dus à la pauvreté du sang, les

PILULES ROUGES

m'apportèrent un soulagement immédiat et me guérirent en quelques semaines.

Les maladies amenées chez les femmes par la pauvreté du sang sont fréquentes et multiples. Il n'y a pas de preuve plus frappante en cela que le cas de Madame Oscar Paiement, qui, ayant toujours été d'une constitution faible, ayant toujours souffert de pauvreté du sang, vit ses troubles augmenter après la naissance de son dernier enfant, devint très souffrante et incapable de voir aux besoins de sa maison.

Avant cette époque, Madame Paiement n'avait cependant jamais eu une bien bonne santé et tout en étant capable de vaquer à ses occupations, elle endurait continuellement soit des maux de tête, des maux de reins, des faiblesses, des vertiges, des douleurs un peu partielles et enfin ces mille et un petits maux qui rendent la vie désagréable. Elle était dans cet état de santé, ne se trouvant pas malade assez pour arrêter complètement, mais étant cependant trop souffrante pour travailler avec aisance. Ces efforts demandés à sa constitution lui enlevèrent le reste de ses forces.

Lorsqu'elle se vit si malade, Madame Paiement prit beaucoup de remèdes et vit plusieurs médecins, mais rien ne fit. Encouragée ensuite par d'autres femmes qui avaient été guéries par les Pilules Rouges, elle alla voir les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, fit usage des Pilules Rouges et fut radicalement guérie en quelques mois. Voici son cas :

"Toute ma vie, dit-elle, j'ai été faible et malade, mais cependant pas assez souffrante pour m'empêcher de travailler. Cet état de choses je le supportai tant bien que mal jusqu'au moment où j'eus mon dernier bébé. Ce dernier coup compléta ma ruine, mes forces m'abandonnèrent. Je devins bien malade ; on me fit voir plusieurs médecins et on me fit prendre toutes sortes de remèdes, mais je ne revenais pas à la santé. Des amis qui avaient été guéries par les Pilules Rouges, m'encouragèrent à les employer ; je pris cette médecine qui me fit du bien et j'allai voir les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine qui me dictèrent un traitement. En peu de temps ma santé s'est rétablie ; je suis mieux que je n'ai jamais été, plus forte, plus vigoureuse et je ne ressens aucune douleur."

Madame OSCAR PAIEMENT,

1252 rue Mance, Ville Saint-Louis, près Montréal.

Il y a beaucoup de femmes qui, comme Madame Paiement, souffrent et doivent leurs souffrances à la faiblesse. Ces femmes devraient prendre les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, il n'y a pas de

Fac-Similé d'une boîte de Pilules Rouges.



Une seule fois dans la Vie

REDUCTION 10,000 Registres (Disques) SANS COLUMBIA PAREILLE de 75c

SONT OFFERTS POUR 50c Hâtez-vous de faire votre choix, car pour quelque temps seulement. jamais la chose ne se répètera.

FOISY FRERES, Coin Ste Catherine Est et Sanguinet.

LES CONFERENCES DE LAVAL

M. Marcel Dubois fait connaissance avec le public Montréalais, hier soir. — Il parle des régimes coloniaux modernes et se révèle brillant orateur

C'est avec la plus grande anxiété que l'on attendait, dans le monde sérieux et qui aime à s'instruire — la première conférence de M. Marcel Dubois, le distingué professeur de la Sorbonne. Et il s'impose ici d'affirmer que l'éminent conférencier, de qui on avait entendu dire tant d'éloges, faire de si nombreuses louanges, s'est montré encore plus intéressant, plus prenant qu'on avait pu le supposer.

M. Dubois possède une de ces voix riches de tonalité, agréables à entendre, faites pour dire de jolies choses et pour bien en faire sentir la beauté et la force. Son langage est des plus brillants ; on voit, par ainsi dire, ce qu'il apprend à notre oreille. Et dans ces sujets d'économie politique et sociale qu'on est quelquefois porté à croire un peu arides, un peu secs à traiter, M. Dubois se joue à son

aise, est chez lui, parle de ce qu'il sait profondément.

En présence d'un auditoire où le nombre ne le cédait qu'à la distinction du rang et du savoir, M. Dubois a parlé sur les "régimes coloniaux modernes".

Le sujet avait pour lui d'être très vaste, et quel qu'un aurait pu se demander comment le conférencier pourrait — en quelques minutes, se-rak-il permis de dire — traiter et faire effleurer tant de points à la fois, pour en tirer des conclusions pratiques.

Et cependant, avec quelle sagacité tous les obstacles n'ont-ils pas été ou aplatis ou contournés. A maintes reprises on a applaudi l'éminent orateur, et ce n'était que justice bien méritée.

Afin de n'avoir pas toujours à revenir sur ce qui aurait été dit de telle ou telle colonie en particulier, par comparaison à telle autre, M. Dubois a déclaré de suite "qu'il n'y avait rien de nouveau sous le soleil".

C'est donc en s'appuyant sur ce vieil axiome que M. Dubois a expliqué l'histoire coloniale, comme du reste toutes les autres ramifications d'une science aussi vaste, n'est en définitive qu'une répétition continue, à des intervalles assez précis. On pourrait donc affirmer que l'histoire coloniale est une certaine période de temps, on fait, sans le vouloir, celui de la période précédente et celui des

jours qui viendront ensuite.

En conséquence, l'étude de l'expansion coloniale chez les Grecs, les Romains, les Arabes et dans la période plus moderne, celle des Espagnols, des Hollandais, des Français, des Anglais, fournit de nombreuses données pour l'avenir, si on possède cette étude de assez loin, dans le but d'en déduire la particularité saillante, qui apparaît dans toutes les civilisations, à quelque époque qu'elles s'appartiennent, qu'elles se nomment Phénicienne ou Anglaise, qu'elles remontent au sixième siècle avant Jésus-Christ, ou au dix-septième siècle de l'ère moderne.

Le savant conférencier démontre ensuite avec grande clarté que ce point saillant qu'il a signalé n'est rien autre chose que la supériorité maritime qui ont affiché, à tour de rôle, les diverses nations qui ont tenu successivement une place prépondérante dans l'histoire de la civilisation du monde, par leur empire colonial.

Et le résultat infaillible d'un ralentissement dans l'expansion maritime a été la perte de cette prépondérance. Ceci peut être facilement prouvé, constaté historiquement par l'abandon des exemples. Le maintien d'un empire colonial dépend essentiellement de l'union ressermée entre la mère-patrie et ses colonies, pour éviter à d'autres nations de profiter, comme l'Allemagne l'a fait si souvent, de nos jours, de l'ouverture d'une colonie nouvelle, pour s'y introduire et se l'approprier sinon territorialement, ce qui n'est pas mieux, le sage administrateur Colbert avait, avec la précision de vue qui caractérise son oeuvre hors de la France, parfaitement compris le point important à assurer le groupement colonial. Malheureusement, à un siècle d'intervalle, la néfaste politique de Louis XV, qui se ressentait hélas de



Madame Oscar Paiement, 1252 rue Mance, Ville St Louis, Qué.

meilleur remède pour les fortifier et les guérir. Les nombreux certificats publiés tous les jours sont là comme preuves irréfutables de ce qu'elles peuvent faire. Elles font disparaître les points de cœ, les douleurs de dos, les maux de tête, les engourdissements, les vertiges, les troubles d'estomac, les maux causés par le beau mal, la faiblesse générale, le retour de l'âge, etc.

Les femmes qui souffrent de constipation devront se servir des Tablettes Purgatives de la Compagnie Chimique Franco-Américaine en même temps que des Pilules Rouges.

Toutes les femmes malades qui ont besoin de conseils ne doivent pas hésiter à consulter les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, qui ont leurs bureaux au No 274 rue Saint-Denis, Montréal, et dont les consultations sont tout à fait gratuites. Que les personnes trop éloignées de la ville écrivent à ces médecins ; elles bénéficieront toujours beaucoup des avis reçus.

Les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine ne se vendent jamais au cent ni à la douzaine ; elles sont en boîtes de cinquante pilules et chaque boîte porte sur son étiquette le nom de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Elles sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

l'esprit égale voltairien, faisait humectement couler tout cet empire maritime, que le successeur de Mazzini avait si solidement établi. C'est alors, que l'Angleterre, profitant de nos fautes et de son unique situation géographique, nous supplantait et accaparait nos nombreuses colonies qui formaient aujourd'hui la plus vaste agglomération coloniale, qu'on ait jamais vue.

M. Dubois se plait alors à reconnaître l'esprit pratique de la race anglo-saxonne "qui agit plutôt que d'arguer sur des généralités philosophiques ou des théories à perte de vue." C'est donc ainsi que les Anglais ont travaillé constamment à maintenir leur supériorité maritime, et qu'ils ont pu — en conservant leurs possessions — garder leur rang, pour ainsi dire unique dans l'histoire. Et la seule grande préoccupation politique du Royaume-Uni est encore — à l'heure qu'il est — de conserver ce qui a été gagné dans le domaine colonial.

Après quelques considérations générales, M. Dubois en arrive aux conclusions si lucides pour tous et si encourageantes pour les Canadiens-Français.

"Cette leçon, donnée par l'Angleterre, dit en terminant M. Marcel Dubois, doit être sérieusement méditée dans un pays comme le Canada, dont l'avenir est si brillant et se fera nécessairement à pas de géant. La race canadienne-française, qui possède une vitalité si extraordinaire sur ce continent, et qui doit conserver sa priorité par une lutte continue contre les éléments étrangers qui l'envahissent, sans encore la débordent, doit donc mettre en pratique, — si elle veut briller au rang des nations supérieures qui ont marqué les étapes civilisatrices de l'histoire de l'humanité — ces sortes d'axiomes qui se déduisent d'une étude approfondie des civilisations antérieures, d'une façon aussi irréfutable qu'on pourrait le faire, d'une science exacte comme les mathématiques."

M. Dubois — dans ses dernières paroles — dit que dans sa dernière conférence, il appellera d'avantage sur cette influence maritime, "l'appareil forcé de toutes les nations qui ont affirmé sur le globe leur prédominance temporaire, en obéissant à la loi du plus fort." "Pas n'est besoin d'ajouter que ce premier succès du brillant professeur n'est qu'un prélude à ceux qui l'attendent ce soir — quand il parlera "des héros de l'épopée coloniale française." — et vendredi, — lorsqu'il entretiendra le public montréalais sur "l'avenir des pays maritimes."

UNE HISTOIRE

LAMENTABLE

CONdamnés PAR LE MAGISTRAT COMME DES VOLEURS, DEUX JEUNES ENFANTS PRETENDENT QUE LE DENONCIATEUR, LEUR PERE, LES MALTRAITE AU FOYER. — UNE ENQUETE.

Un bambin de douze ans et une fillette de quatorze ans, dénoncés comme voleurs par leur propre père, domiciliés à la Côte Saint-Paul, ont été condamnés, hier après-midi, à trois ans d'école de réforme, par M. le magistrat Bazin.

Or, avant de quitter le palais de justice, les deux enfants ont déclaré à M. Skroden, qui étaient fort maltraités par leur père. Ce dernier, au dire de la fillette, aurait infligé de graves blessures à son frère, qui en porte encore les marques.

M. Skroden va instituer une enquête pour vérifier les déclarations des enfants.

NOCES D'OR

Les Enfants de Marie, anciennes élèves de la Congrégation de Notre-Dame, célébreront en novembre prochain, le cinquantenaire de la fondation de leur société.

Désireuses de s'associer toutes les anciennes élèves de la Congrégation, elles prient celles qui aimeraient à participer à la fête, d'envoyer au plus tôt leur adresse à Mlle Ritchot, No 21 rue Crescent, Montréal.

LE QUARTIER MONT-ROYAL

A la demande des échevins du quartier Mont-Royal, une conduite principale pour l'eau sera posée dans l'avenue du Boulevard.

DOULEURS

Les douleurs dans la tête — ainsi que les douleurs ailleurs, ont leur cause. La douleur n'est autre chose d'ordinaire que la congestion, la pression du sang.

C'est au moins ce que dit le Dr Shoop et pour le prouver, il a créé une petite tablette pour ceux qui souffrent de la "Tablette du Dr Shoop contre le mal de tête".

Tablette — retire doucement la pression du sang des centres de la douleur.

L'effet est charmant et efficace. Lentement, mais avec sûreté, elle rend uniforme la circulation du sang.

Avez-vous mal à la tête ? C'est la congestion du sang.

S'agit-il de périodes douloureuses chez la femme ? C'est la même chose.

Si vous souffrez d'insomnie, d'agitation des nerfs, c'est une congestion — une pression du sang.

C'est là une certitude réelle, car les tablettes du Dr Shoop arrêtent le mal de tête et distribuent simplement la pression non naturelle du sang.

Quand vous vous écroulez un doigt, ne devriez-il pas rouge ? n'enfonce-t-il pas le vous fait-il souffrir ? — dans doute, — or, c'est une congestion, la pression du sang.

Vous la trouverez toujours là où se trouve la douleur. C'est tout simplement la cause commune.

Nous vendons à 25 cents et nous recommandons

LES TABLETTES DU DR SHOOP CONTRE LE MAL DE TETE. Chez tous les pharmaciens. y.w.a.

The John Murphy Company Limited

Magasin fermé à 5.30. Mercredi, le 14 Octobre 1908.

LE CACHET DE DISTINCTION D'UNE ROBE DEPEND DU

Ton Parfait de sa Couleur

Ce qui fait la distinction d'une robe ce n'est pas l'adaptation d'une couleur qui est en vogue.

Il faut que le ton de cette couleur soit parfait, et l'on ne peut obtenir ces tons parfaits de couleur que dans les tissus de qualité supérieure.

C'est parce que ces draps fins Sedan, tissus rayés pour costumes, serges chevron et draps diagonal sont d'une qualité aussi supérieure, qu'ils peuvent comporter la perfection du ton qui leur donne un cachet de distinction — ces nouveaux tons taupe, par exemple, ces jolis verts, ces nouvelles nuances paon et bruns qui sont de toute beauté, 1.00, 1.25, 1.50, et 2.00.

VOICI DEUX OFFRES

SPECIALES POUR JEUDI

Tissus Mélang's Pure Laine pour Costumes :

500 verges — 48 pouces de large, noirs et blancs, valant 1.00. Offerts à la verge..... .35

Peau de Soie Anglaise :

Doublure indéchirable, soyeuse et souple, blanche, noire, et de presque toutes les nouvelles nuances d'automne — Vritable qualité de .50, offerte à..... .35

NOUVEAUX PARDESSUS D'AUTOMNE

D'UN COUP D'OEIL

— Vous remarquerez la différence qui existe entre les autres vêtements et les nôtres.

— Ils possèdent le cachet distinctif des vêtements les plus habilement confectionnés.

— Ils sont d'excellente qualité, jolis et

CONFECTIONNES A LA MAIN

En drap de Vigogne Noir et en Cheviote Grise, doublés de soie ou unis, à rayures larges de fantaisie, nuances : brun et olive.

\$10, \$12, \$15, \$18 et \$20.

Blumenthals

LES PLUS GRANDS DRAPPIERS DE MONTRÉAL

Le Coin Rond Angle des rues Craig et Bleury

Achetez par la poste. Demandez le nouveau catalogue de modes d'automne.

Les dernières notes mélodieuses d'un



résonnaient encore dans l'Arena, lorsque la célèbre

PRIMA-DONNA CALVE

fit son salut d'adieu aux Montréalais venus pour l'entendre. Oui, Calvé connaissait la réputation universelle du piano HEINTZMAN & CO. et ne courait aucun risque à choisir cet instrument.

Venez essayer les fameux pianos HEINTZMAN & CO. Paiements faciles à termes.

C. W. LINDSAY, Ltd

512 rue Sainte-Catherine Ouest.

Succursale — 394 rue Sainte-Catherine Est.



Spécialité de Mouton de Perse

Nous n'employons que les meilleurs peaux. Nous avons le plus gros assortiment au Canada de manteaux de toute sorte de modèles et longueurs. PRIX SPECIAUX : \$65, \$70, \$80, \$100, \$125, etc.

ETIENNE ET MANCHONS \$13.00 Lst. Casques pour dames, hommes ou garçons : \$6.50, \$7.50, \$9.00, etc.

Nous vous garantissons que toutes nos marchandises sont faites de pleine peau, pas de pièce.

McCOMBER & CUMMINGS 373 rue St Paul 272-L.M.V.N

CORS GUERISS EN 24 HEURE

On peut enlever l'impureté qui corrompt la peau, dur, mou ou saignant, en appliquant l'Extracteur de Cors de Putnam. Il ne brûle jamais, ne lésime pas de cicatrices, ne contient pas d'acide ; il est inoffensif, composé d'un ensemble de gommes et de baumes étonnants. En usage depuis cinquante ans. Guérison garantie. Refrusez les succédanés.

POTNAM'S PAINLESS CORN EXTRACTOR

TEMPERATURE



Vents frais du sud-ouest, beau aujourd'hui et demain.

MONTREAL, 14 octobre 1908.
TEMPERATURE — Bulletin d'après le thermomètre de Heaton et Harrison, 10-12 rue Notre-Dame Est.
Aujourd'hui maximum : 49
Minimum : 40
Même date l'an dernier : 49
Aujourd'hui minimum : 42
Même date l'an dernier : 42
Baromètre : 30.10; 11 a.m.
30.10; 1 p.m. 30.05

M. MARCEL DUBOIS

M. Marcel Dubois, le célèbre géographe français, actuellement dans nos murs, a fait à la "Presse" l'honneur d'une visite, ce matin. Monsieur Dubois, qui était accompagné de M. Max Doumic, professeur d'architecture à l'École Polytechnique de Montréal, a eu des mots très aimables à notre égard, ainsi qu'à l'adresse de la population de Montréal qui l'a particulièrement intéressé, dit-il.

LES CONDUITS SOUTERRAINS

LA COMMISSION SPECIALE A RECU CE MATIN LE RAPPORT DES TROIS INGENIEURS NOMMES PAR LE CONSEIL.

La commission spéciale des conduits souterrains s'est réunie ce matin pour recevoir le rapport de MM. St. George, Ross et Beaudry-Léman, les trois ingénieurs nommés pour faire des plans et pour voir les compagnies intéressées.

Dans un volumineux document, les ingénieurs font rapport de tout ce qu'ils ont fait. Toutes les compagnies se disent favorables au projet, à l'exception de la Cie des Tramways à qui son service et ses hivers rigoureux ne permettent pas de mettre ses fils de trolley sous terre. Ils recommandent d'obtenir de la législature des pouvoirs additionnels et d'opérer dans des plans qui défendent toute critique. Ils sont opposés à des trous d'homme séparés pour chaque compagnie, cela ayant été mis dans la loi, disent-ils, pour la rendre impraticable.

Le rapport sera traduit et imprimé dans la "Gazette Municipale".

FRANCHISE DE CINQUANTE ANS

UNE VITTOIRE POUR LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS A LA PETITE COTE.

Après deux jours de votation, les propriétaires de la municipalité de la Petite Côte ont accordé une franchise de 50 ans, et une exemption de taxes de 10 ans à la "Montreal Street Railway Co." Le vote a été réparti comme suit: Pour la franchise, 48; contre, 24; majorité, 24; pour l'exemption de taxes, 38; contre, 20; majorité, 18.

Une ligne de tramways sera donc bientôt établie rue Pie IX, Boulevard Rosemont pour communiquer par le chemin Papineau.

CE JUGEMENT CONTRE HOBEIKA

En donnant, hier, communication du jugement de l'hon. juge Lafontaine dans la cause du gouvernement provincial contre Abraham Hobeika, nous avons oublié quelques détails. Le magistrat a maintenu la saisie conservatoire du gouvernement, mais a aussi accordé la demande du père du défendeur qui réclamait \$600 de l'argent saisi; de sorte que le gouvernement se trouve aujourd'hui, en réalité, en possession de \$1,000 au lieu de \$1,600 comme le laissait supposer l'article d'hier. Une autre réclamation faite par M. Franklin a été rejetée par l'honorable juge.

GRAVES ACCUSATIONS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)
Québec, 14 — Philippe Dubé, John Power et Patrick Donovan, tous trois accusés d'un vol de \$120, sur la personne d'un ami qui s'était confié à eux, William Laplante, ont été renvoyés, ce matin, en cour du Banc du Roi par le magistrat de la cour des Sessions de la Paix.

William Laplante, après avoir travaillé pendant l'été, à Grand Méchin, était venu à Québec, avec tout son salaire dans ses poches, et l'on juge de sa douleur, vendredi dernier, quand il s'aperçut qu'il ne lui restait plus un sou.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)
Québec, 14 — Un nommé William Darbyson, de Saint-Raymond, comté de Portneuf, a été envoyé, ce matin, en cour du Banc du Roi, sous l'accusation du crime d'incendie. En juillet dernier la grange de Darbyson prit feu et l'incendie se communiqua à la clôture de la propriété de sa sœur. La clôture fut consumée sur une assez grande longueur, de même qu'un amas de foin, et Darbyson fut subitement arrêté. Pendant l'incendie, sa maison, tout neuve et d'autres dépendances furent complètement détruites.

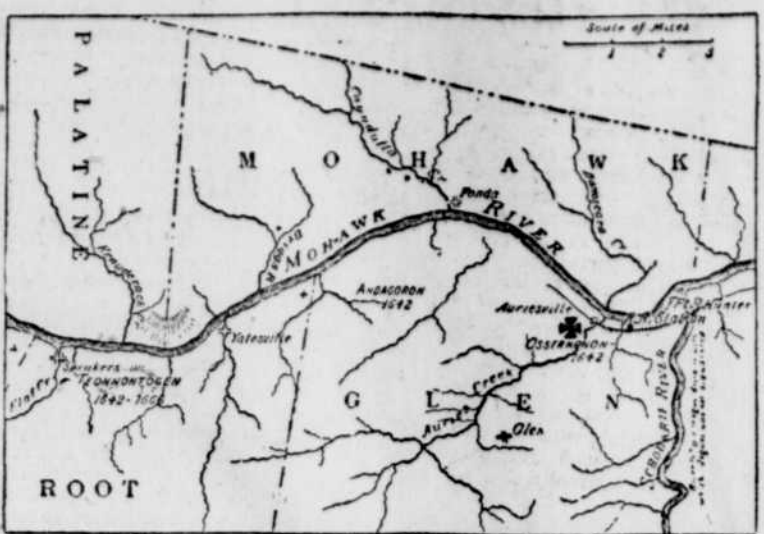
Comme il n'y avait aucune assurance sur les bâtiments détruits, comme pendant le second incendie, Darbyson était à Québec, tout cela mit beaucoup de mystère dans cette cause, et l'on s'attendait à des développements tout à fait imprévus.

LA CANONISATION DU R. P. JOQUES

On la poursuit à Rome avec une activité nouvelle. — Quelques notes sur la vie et la mort de l'héroïque missionnaire.

Un confrère anglais annonçait ce matin que le cardinal Cretoni, préfet de la Congrégation des Rites, avait donné ordre de presser le travail concernant le procès en canonisation du Révérend Père Jagues, S.J., martyrisé par les Iroquois, il y a plus de 250 ans, et nous avons cru qu'à cette occasion, quelques notes sur la vie et la mort du courageux jésuite, pourraient intéresser nos lecteurs.

Disons tout d'abord, ou plutôt rappe-lons — car nos lecteurs le savent sans doute, — qu'en même temps que le procès du père Jagues, plusieurs autres procès en canonisation, de martyrs jésuites en Canada ont été commencés. Ces martyrs sont le Père An-tonne Daniel, tué par les Iroquois le 4 juillet 1648; le père Jean de Bré-beuf, et le père Gabriel Lallemant, martyrisés en même temps et morts: le premier, le 16 et le second, le 17 mars 1649. Le père Ch. Garnier, mis à mort le 7 décembre 1649; le père Chabanel tué par un apostat huron, le père René Goupil, martyrisé, lors de la première expédition du père Jagues chez les Iroquois; expédition au cours de laquelle le père Jagues lui-même souffrit d'atroces tourments et enfin un M. Lalonde, laïque qui accom-pagna le père Jagues dans sa dernière expédition au pays des Iro-quois, et qui fut tué d'un coup de ha-che, le lendemain du martyre de l'hé-roïque missionnaire.



Le pays des Iroquois en 1642. Le croix indique l'endroit où fut martyrisé le Père Jagues.

tir, dans sa mission. Deux jours à peine après son départ, la petite troupe tomba dans une embuscade d'Iro-quois cachés dans les forêts.

DU LAC SAINT-PIERRE.
Les voyageurs se hâtèrent d'at-tirer, et la plupart des Hurons s'en-furent dans les bois. Quelques-uns se-ment restèrent fidèles aux Fran-çais, qui, contents par eux, se défen-dirent énergiquement. Leur courage ne put les sauver cependant, et ceux qui ne furent pas tués durant le com-bat, furent faits prisonniers. Le père Jagues aurait pu fuir, s'il l'eût voulu; mais voyant un de ses compagnons, René Goupil, et des sau-ages convertis aux mains des Iro-quois, il voulut partager leur cap-tivité, pour les soutenir et les fortifier. L'autre Français, M. Cousture, qui s'était sauvé, revint lui aussi se li-vrer aux Iroquois, afin de partager le sort de ses compagnons. Alors commença pour les captifs, un long et

HORRIBLE MARTYRE.
On leur arracha les ongles, on leur mutila les mains, on les obli-ga à passer entre deux rangées de jeunes gens armés de bâtons, qui les frappaient à tour de bras. Rendus au village Iroquois, maintenant Au-rieville, N. Y., on les fit monter sur une estrade élevée au centre du vil-lage, puis on leur fit subir tous les mauvais traitements que des ima-ginations diaboliques pouvaient in-venter. Le soir on les faisait coucher tous ensemble dans la mê-me cabane et on s'amusa à jeter sur eux des cendres rouges. Le père Jagues fut suspendu par les deux bras dans sa cabane, et ses souffrances étaient telles, qu'il en serait certainement mort, sans que les Iroquois prenant pitié de lui, ne l'eût détaché. Ce martyre dura plu-

Plusieurs au moyen desquelles les bo-tes sont facilement et rapidement transbordées de l'étage supérieur au plain-pied des hangars. Plus de vingt-cinq pointeurs sont occupés à ce que tout se fasse dans l'ordre et sans erreur. Plusieurs marchands intéressés sont venus visiter l'installation faite au hangar permanent No 8 et n'ont pas manqué de féli-citer hautement ceux qui sur leurs charges de veiller à ce que la cargaison soit déchargée et mainte-nue en bon état. Cette fois-ci, les fruits n'ont eu à souffrir en rien, la traversée du "Bellona" ayant été des plus rapides.

Le "Jacoma", de la même com-pagnie Thomson, arrivera bientôt avec un gros chargement de vin des meilleurs crus.

LA PROTECTION DU GROS GIBIER

Le garde-chasse E. P. Plante — après certaines informations reçues — se rendit lundi, à la gare du Grand Nord, rue Moreau, et saisit, au mains de la "Canadian Northern Ex-press Co." deux magnifiques têtes de caribous ainsi que les peaux de ces quadrupèdes.

L'une des têtes avait été expédiée à Montréal de la Rivière à Pierre; l'autre venait de Chicoutimi et était consignée pour Boston.

Aucun des deux envois ne portait l'étiquette et le certificat de chasse requis par le gouvernement. Ils de-venaient donc la propriété de celui-ci et, pour cette raison, les deux piè-ces seront vendues à l'encan.

C'est là une des premières saisies de l'année. Gare donc à ceux qui ne prennent pas leurs précautions pour se mettre en harmonie avec les lois établies à ce sujet.

FUNERAILLES DE MADAME DUBOIS
Les funérailles de Mme Adéline Deslauriers, épouse du capitaine Euge-nie Dubois, ont eu lieu, ce matin, au milieu d'un grand concours de pa-rents et d'amis. Dans le cortège fu-rirent nous voyions les principaux ci-toyens du quartier, le chef Campeau, les sous-chefs Lamouche, McMahon et Liggett. Les capitaines, les autres officiers et les constables assistaient en grand nombre.

Le service funéraire a été chanté à 8 h. 15, en l'église St. Jean-Baptiste. M. l'abbé Vallancourt, de Ste Thérèse, officiant, assisté de MM. les abbés Palment et Desjardins, comme dia-cone et sous-diacon.

La "Presse" offre à M. le capitaine Dubois et aux autres membres de la famille affligée, ses plus sincères con-doléances.

LE BANQUIER LUIGI ZAROSI

Accusé de faux, extradé du Mexique et acquitté à l'en-quête préliminaire le fu-gitif italien est

DE NOUVEAU RECHERCHE

Le grand cénacle Cinq-Mars est chargé de lui servir un mandat d'arrêt d'avoir obtenu de l'ar-gent sous de

FAUSSES REPRESENTATIONS

Dernièrement, la "Presse" annon-çait que le banquier italien Luigi Za-rosi, qui avait été extradé du Mexi-que pour répondre à une accusation de faux, avait été acquitté à l'en-quête préliminaire, son ex-gérant, Chis. Bianchi, actuellement en prison, s'é-tant chargé du crime.

Zarosi ne devait pas jouer long-temps de la liberté. En effet, hier après-midi, une plainte d'accusant d'a-voir obtenu \$99 sous de fausses re-présentations, était déposée contre lui. Le grand cénacle Cinq-Mars a été chargé d'exécuter le mandat.

BONNE NOUVELLE A SES AMIS

M. ANDRÉ PINOTEAU, MAL-GRE SES 77 ANS, EST AU-JOURD'HUI RETABLI DU GRAVE ACCIDENT DONT IL A ÉTÉ VICTIME, DERNIERE-MENT.

M. André Pinoteau, le père de M. Alfred Pinoteau, le surintendant des parcs, est encore souffrant, malgré ses soixante-dix-sept ans bien sonnés.

Il y a quelques jours, le vieillard faisait une chute dans un escalier, à sa demeure, d'une hauteur de 22 mar-ches.

On fit venir un médecin, et pendant quelques jours, on craignait des suites graves, vu l'âge avancé du mala-de.

Heureusement, grâce à sa robuste constitution, M. Pinoteau a pu vain-cire le mal, et ce matin, nous avions le plaisir de le voir à son travail. Il est jardinier et a soin des pelouses de l'hôtel de ville et du square de la Place d'Armes.

LA POLICE

Les détectives Puzis et Lemieux ont arrêté un nommé Arthur Leroux, sous l'accusation d'avoir participé au cam-bréolage de la maison de M. H. C. Mc-Cullum, 25 avenue Laporte. Les poli-ciers ont recouvert une montre et une bague qui auraient été volées par le pré-venu.

On procède à l'enquête dans l'affaire de l'homme qui a été tué d'un coup de voir \$48 à M. Ovide Giguère, 3 rue Bon-soueurs.

Alfred Parent, âgé de 32 ans, est ac-cusé d'avoir volé le cheval et la voiture du commerçant Gaudin Aulicr.

Pour avoir l'écroulé battu sa femme, le Warmond Adjour Soucy, âgé de 41 ans, a été condamné à six mois de prison par le magistrat Bazin.

LA SOUSCRIPTION VA SON TRAIN

La souscription organisée pour pré-senter un cadeau au maire Payette, à l'occasion de sa décoration de la Lé-gion d'Honneur, marche à la perfec-tion. Il y aura dans quelques jours une assemblée du comité d'organisa-tion pour épuiser les comptes et l'on espère que tous ceux qui désirent té-moigner leur estime au premier ma-gistrat de notre ville se feront un de-voir de transmettre leur souscription aux organisateurs.

BREF D'INJONCTION

M. Moën a demandé ce matin, en Cour de Pratique, l'émission d'un bref d'injonction contre M. Harris pour empêcher celui-ci d'enseigner la sté-nographie Boyd. M. Moën prétend avoir seul le droit d'enseigner ce sys-tème.

La requête sera prise en considéra-tion probablement vendredi par Son Honneur le juge Mathieu.

LA COMPAGNIE LES ACCUSE FUNERAILLES DE LA VICTIME

Les funérailles de Francesco Mar-telli, l'une des malheureuses victimes de la tragédie de la rue de l'Hypocrite, dimanche soir, ont eu lieu, ce matin, à 10 heures, à l'église italienne, rue Dorchester, près de la rue St. André. Un grand nombre de compatriotes sont allés reconduire l'infortuné à sa dernière demeure.

Le service funéraire a été chanté par le révérend Père Carmello, S.J.

La maison Dumaine avait la direc-tion des funérailles.

GRAVEMENT BLESSE
Louis Rigler, âgé de 11 ans, domicilié au No 482, rue Saint-Dominique, a été transporté, cet après-midi, d'un atelier du square Phillips à l'hôpital Général, souffrant d'une blessure gra-ve à la tête.

La police a été appelée à l'hôtel de-ville, a trouvé à 1 et à quelques jours un billet de \$5 sur le parquet du pre-mier étage, à l'hôtel de ville. Le pro-priétaire du billet, M. A. T. Lafre-nière, est venu le réclamer hier.

IL REMET L'ARGENT
M. S. Picard, guide de l'hôtel de-ville, a trouvé à 1 et à quelques jours un billet de \$5 sur le parquet du pre-mier étage, à l'hôtel de ville. Le pro-priétaire du billet, M. A. T. Lafre-nière, est venu le réclamer hier.

LES GYMNASTES DE ROME

C'est à 6 heures et 45 minutes du soir, samedi le 17 octobre, qu'ils entreront en gare Viger, et non dans l'après-midi. — La démonstration en leur honneur sera inou-bliable. — L'enthousiasme est générale.

Le comité chargé de préparer à nos gymnastes une réception digne de leurs succès à Rome s'est réuni hier soir. Plus de trente clubs et organi-sations étaient représentés à cette ré-union et tous ont témoigné le plus vi-vant encouragement à cette fête de reco-nnaissance. Comme plusieurs organi-sations importantes ont encore différé de répondre à l'appel, nous deman-dons à leurs présidents de communi-quer de suite avec M. P. Arthur Gâté, city editor de la "Presse", qui sera très heureux de les voir participer à la grande démonstration de samedi prochain. Tous les clubs de crose, de baseball, etc., de notre ville doivent se faire un devoir de prouver aux vainqueurs de ce grand tournoi inter-national qu'ils apprécient hautement l'honneur qu'ils ont fait rejeter à nos gymnastes sur l'athlétisme canadien-français.

Après s'être consulté avec les re-présentants des différentes associa-tions présentes à l'assemblée d'hier soir, le comité a résolu de changer l'heure de la démonstration. Les gym-nastes au lieu d'arriver à 6 heures de l'après-midi, tel qu'annoncé, déjà n'entreront en gare Viger qu'à 6 heu-res et 45 minutes, samedi soir, le 17 octobre. Toutes les associations qui prendront part à la parade devront se réunir à 6 heures au Manège Mi-litaire, rue Craig, pour de là se ren-dre à la gare Viger. La foule est con-viée à la gare Viger où elle pourra facilement se déployer en face, dans la rue Craig et sur le square.

Tous ceux qui prendront part à la parade seront munis d'insignes. Pour-nastes au lieu d'arriver à 6 heures de l'après-midi, tel qu'annoncé, déjà n'entreront en gare Viger qu'à 6 heu-res et 45 minutes, samedi soir, le 17 octobre. Toutes les associations qui prendront part à la parade devront se réunir à 6 heures au Manège Mi-litaire, rue Craig, pour de là se ren-dre à la gare Viger. La foule est con-viée à la gare Viger où elle pourra facilement se déployer en face, dans la rue Craig et sur le square.

AVIS IMPORTANT

Toutes les orga-nisations qui veu-lent prendre part à la parade doivent s'adresser immé-diatement à M. Au-gustin Comte, 444 rue St Paul, Télé-phone Main 4947.

Dés que les gymnastes seront ar-rivés, la parade aura lieu par les rues suivantes: de la gare Viger par les rues Craig, Saint-Denis, Sainte-Catherine, Saint-Laurent et Craig jus-qu'au manège militaire où des dis-cours seront prononcés.

Notre correspondant de Québec nous apprend que l'Association des Zouaves de Québec, les gardes, les so-ciétés sportives, les gymnastes et les étudiants de la vieille capitale prépa-rent une belle démonstration à l'équi-pe de Rome, quand le "Dominion" accostera à son quai.

EVALUATION DE D'UNE HAUTEUR DE 40 PIEDS

L'augmentation en va leur de la propriété foncière e.t. cette année, de dix-sept millions.

Une planche d'un échafaud se brise et M. Alex. Hous-tin est lancé

DANS LE VIDE

L'infortuné expire peu d'heures après l'accident, à l'hôpital Wes-tern où on

L'AVAIT TRANSPORTE

Le coroner McMahon, après avoir entendu, ce matin, à la morgue, les témoins de l'accident qui a coûté la vie à M. Alex. Houstin, a disposé du cadavre, sans convoquer de jury. Le défunt était entrepreneur pla-trier et demeurait au No 127 de la rue Rozel, Pointe Saint-Charles.

Hier, en compagnie de quelques-uns de ses hommes, il travaillait à la construction de l'église presbyté-rienne St. Andrews, à Westmont, lorsqu'une planche sur laquelle il se tenait, se brisa tout à coup.

L'entrepreneur fut précipité sur le plancher, d'une hauteur d'une quarantaine de pieds. M. Houstin fut transporté, en toute hâte, à l'hôpital Western, où les médecins dia-gnostiquèrent la fracture de l'une de ses jambes, à la hauteur de la cui-sse. Il souffrait aussi de lésions in-ternes qui ont amené la mort, de bonne heure, ce matin.

C'est M. Houstin lui-même qui avait choisi la planche qui s'est rompue sous son poids. L'infortuné n'avait pas remarqué qu'elle con-tenait deux larges noeuds.

SIR R. CARTWRIGHT

(Du correspondant régulier de la PRESSE)
Ottawa, 14. — Sir Richard Cart-wright ministre du commerce, est arrivé à Ottawa ce matin. Il déclare qu'il adressera la parole à Renfrew St. et à Kingston, avant les actions fédérales. La santé de Sir Richard laisse toujours quelque peu à désirer, mais le vieillard ne veut pas se laisser devancer par ses collègues.

LES ACCIDENTS

M. Eugène Breton, employé de la ligne Duplont, et domicilié rue St. Denis, a fait une chute de 10 pieds s'est infligé de graves contusions et s'est le corps. Il a été transporté à l'hôpital Notre-Dame.

M. Holsbrough, domicilié rue Cu-villier, s'est fait frapper, en une jam-be, ce matin, alors qu'il était à son tra-vail, aux mines Angus. Il a été trans-poré à l'hôpital Général.

REMERCIEMENTS

M. Amédée Lesieur tient à manifes-ter, par l'entremise de la "Presse", sa reconnaissance envers les parents et les amis qui lui ont témoigné tant de sympathies pendant la maladie et à la mort de sa fille Germaine.

Parlant de la double voie cons-truite entre Winnipeg et les grands lacs, Sir Thomas Shaughnessy a décla-ré que c'était le plus grand triomphe remporté par les ingénieurs sur le continent. Pendant toute la période de construction il a fallu faire sauter des quantités considérables de roc et cela s'est fait sans interrompre un seul instant la circulation du trafic.

Winnipeg, 14. — Sir Thomas Shaughnessy est arrivé ici hier, accom-pagné de M. W. D. Mathews, de Toron-to, directeur; Wm. Whyte, second vi-ce-président, et Geo. J. Bury, géant général, de la compagnie du Paci-fique.